



« PAUVRE SAINT-PÈRE ! »

(sainte Jacinthe de Fatima)

UN « *chemin synodal* » : tel est l'étrange pléonasme par lequel le Pape désigne l'œuvre accomplie par l'Assemblée qu'il a convoquée à Rome du 6 au 27 octobre, et qui s'est achevée par un texte ayant pour titre : *AMAZONIE : NOUVEAUX CHEMINS POUR L'ÉGLISE ET POUR UNE ÉCOLOGIE INTÉGRALE*.

« *Chemin synodal* » répète deux fois le mot « *chemin* », en français puis en grec, *hodos*.

À Jésus qui vient de dire aux disciples : « *Du lieu où je vais, vous savez le chemin* », Thomas demande : « *Seigneur, nous ne savons pas où tu vas. Comment saurions-nous le chemin ?* »

« *Jésus lui dit : "Je suis le Chemin (hodos), la Vérité et la Vie."* » (Jn 14,4-6)

Dix-neuf siècles plus tard, à Lucie qui s'inquiète de rester « *toute seule* », sans Jacinthe et François que la Sainte Vierge emmènera « *bientôt* » au Ciel, Notre-Dame de Fatima répond : « *Mon Cœur Immaculé sera ton refuge et le chemin qui te conduira jusqu'à Dieu.* »

Cette révélation est absente de l'Exhortation apostolique postsynodale, ainsi que toute référence à Notre-Dame de Fatima, comme à l'Évangile d'ailleurs.

En revanche, le document pontifical s'apparente plutôt au Coran que son auteur présente ainsi :

« *L'Écrit que voici contient une voie (hudan) sans querelle pour les prédestinés.* » (Sourate II, 2)

La « *querelle* » à laquelle l'auteur du Coran veut mettre fin est celle qui oppose juifs et chrétiens qu'il renvoie dos à dos pour imposer le retour à l'*islam*, c'est-à-dire à la *Perfection* de l'authentique religion abrahamique. C'est l'interreligion de *NOSTRA ÆTATE* avant la lettre !

Le mercredi 12 février, Jean-Marie Guénois titrait dans *LE FIGARO* : « *LE PAPE FRANÇOIS VA-T-IL OUVRIR LA VOIE À DES PRÊTRES MARIÉS ?* » Et il écrivait : « *La publication, ce mercredi 12 février 2020, de l'exhortation apostolique postsynodale CHÈRE AMAZONIE signée par le pape François, document de conclusion du synode qu'il a convoqué à Rome en octobre 2019 pour statuer sur l'avenir pastoral de cette région du monde, est attendue comme jamais aucun document ecclésial ne l'a été depuis des décennies.*

« *Tout simplement parce que ce synode a voté à la majorité des deux tiers, le 26 octobre 2019, cette proposition phare, numérotée 111 :*

« *Nous proposons d'établir des critères pour ordonner prêtres des hommes idoines et reconnus par la communauté, qui ont un diaconat permanent fécond, pouvant avoir une famille légalement constituée et stable, pour la célébration des sacrements dans les endroits les plus reculés de la région amazonienne. Certains se sont prononcés en faveur d'une approche universelle de ce sujet.*

« *Ce texte formule aussi cette importante demande : que cette mesure destinée à des régions du monde où les communautés souffrent d'un manque de prêtres ne soit pas seulement applicable à l'Amazonie, mais au monde entier, selon une approche universelle.* »

Las ! Le lendemain, jeudi 13 février, « *avant d'être la victoire ou la défaite d'un camp contre l'autre, c'est une surprise : le pape François, dans l'exhortation apostolique postsynodale publiée le 12 février à Rome, ne fait strictement aucune allusion à l'ordination sacerdotale d'hommes mariés pour pallier le manque de vocations. C'était pourtant la proposition phare du synode sur l'Amazonie. Elle avait été votée à la majorité des deux tiers, en conclusion de cette assemblée d'évêques, le 26 octobre 2019. Dans ce même document de synthèse qu'il a rédigé et signé sur la base des multiples propositions issues de trois semaines de synode, François enterre l'idée, également poussée par ce synode, d'accorder aux femmes un statut diaconal dans l'Église. Ce serait "cléricaliser les femmes", écrit-il.* »

En lieu et place de la proposition 111, cet ensemble de trente-trois pages formule, parfois sous forme poétique, « *quatre rêves* » de François pour l'Amazonie, qui sont les titres officiels des quatre chapitres. Le dernier, « *UN RÊVE ECCLÉSIAL* », était le plus attendu. Il représente un tiers du document.

C'est là que se trouve le passage le plus étonnant du texte. Dans les « *moyens, proposés par le Pape, pour assurer ce ministère sacerdotal* » dans les « *zones très reculées* » de l'Amazonie et ce, en « *urgence* »

pour « éviter que les peuples amazoniens soient privés de cet aliment de vie nouvelle et du sacrement du pardon », la grande idée du synode d'ordonner des hommes mariés diacres permanents est tout simplement rayée de la carte... (*LE FIGARO* du 13 février 2020)

Jean-Marie Guénois explique : « *LE CHOIX DU SILENCE DU SAINT-PÈRE.* » En fait, le Pape écrit lui-même les deux raisons majeures qui relativisent le manque de prêtres en Amazonie : « Il y a davantage de prêtres d'origine amazonienne aux États-Unis et en Europe qu'en... Amazonie ; les évêques latino-américains envoient trop peu de prêtres dans cette région. Des solutions pragmatiques à la carence sacerdotale amazonienne existent donc sans ordonner des hommes mariés.

« Le 27 janvier 2019, à son retour du Panama, François avait dit qu'il ne serait pas le Pape de l'abolition du célibat sacerdotal "mais" qu'il convenait d'étudier la possibilité d'ordonner prêtre des hommes mariés pour certaines situations. Un an plus tard, le texte de son exhortation apostolique clôt-il définitivement le dossier ? » (*LE FIGARO*, jeudi 13 février)

Certainement pas. Mais le cardinal-archevêque de Munich, Reinhard Marx, membre du cercle restreint de cardinaux conseillers du pape François (C9), a compris le message. Mardi 11 février, la veille de la publication de l'exhortation apostolique postsynodale du Pape, il a annoncé à la surprise générale, son prochain départ, précisant qu'il ne sera pas candidat à un nouveau mandat, début mars.

« Introduire le célibat sacerdotal au cœur d'un synode sur l'Amazonie était une idée du Pape, rappelle Jean-Marie Guénois. Elle est devenue un piège dont il a choisi de sortir par le silence. »

Il reste au Saint-Père à échapper à un autre piège : celui de son pacte avec Pékin. Dieu aide là aussi. Xi Jinping n'est pas le maître du monde mais Dieu ! Le bilan du fléau du *coronavirus* ne cesse de s'alourdir. Il ne se réduit pas aux chiffres officiels, d'ailleurs sous-estimés, d'une épidémie, mais prend d'ores et déjà les proportions d'une pandémie, avec des effets majeurs non seulement sur le social-capitalisme chinois, mais sur l'économie mondiale.

Depuis la fin des congés du Nouvel An lunaire, le 2 février, l'usine du monde qu'est la Chine est pratiquement en quarantaine. La paralysie de l'industrie se propage dans l'informatique et l'électronique où la Chine assure le cinquième de la production, et 70 % des smartphones !

« Les Chinois acquittent le prix fort pour le pouvoir illimité que s'est arrogé Xi Jinping depuis le XIX^e Congrès du Parti communiste chinois. Les autorités ne luttent pas en priorité contre l'épidémie mais contre l'information sur l'épidémie. » (Nicolas Baverez, *LE FIGARO* du 17 février)

« Le responsabilité de ces mêmes autorités est directement engagée dans la mondialisation de la maladie, en raison du refus d'informer l'OMS, et des pressions effectuées sur elle pour éviter la déclaration de l'urgence sanitaire internationale. »

La comparaison avec la Russie qui est « confiée » au Cœur Immaculé de Marie (sœur Lucie), est instructive : « Alors que Gorbatchev s'était emparé de la catastrophe de Tchernobyl pour accélérer la glasnost et la perestroïka, Xi Jinping met à profit le krach sanitaire du coronavirus pour renforcer la nature totalitaire du régime. La tutelle sur régions et municipalités se resserre... Le contrôle de la population est affermi, l'épidémie servant de justification et de banc d'essai pour conforter la surveillance numérique. »

Peine perdue ! « L'épidémie qui s'ajoute à la chute de l'activité économique du fait de la guerre commerciale avec les États-Unis, aux manifestations de Hongkong, au désaveu cinglant de l'élection présidentielle à Taïwan, fragilise le pouvoir personnel de Xi Jinping. » (*LE FIGARO* du 17 février 2020)

La paix mondiale est suspendue à un fragile fil de soie que les risques financiers, sanitaires, environnementaux et écologiques, cybernétiques et géopolitiques menacent de couper à tout moment. Seul le pape François a tout pouvoir de sauver le monde par le fil d'or de son obéissance au Cœur Immaculé de Marie. La consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie par le Pape et tous les évêques en communion avec lui sauvera l'Église du schisme et vaincra toutes les hérésies qui la dévorent ; la Chine, alliée de la Russie, reviendra des « *erreurs de la Russie* ». En cette année centenaire de la naissance au Ciel de sainte Jacinthe, nous obtiendrons ce miracle par notre prière persévérante à l'intention du Saint-Père.

frère Bruno de Jésus-Marie.



Sainte Jacinthe, née le 11 mars 1910, « entrée dans la Vie » le 20 février 1920.

LES 150 POINTS DE LA PHALANGE DE L'IMMACULÉE CATHOLIQUE, ROYALE, COMMUNAUTAIRE, COMMUNAUTAIRE (101-150).

POINT 101 : LA MÉTAPHYSIQUE RELATIONNELLE AU FONDEMENT DE L'ÉCOLOGIE

À l'encontre du personnalisme de Jacques Maritain, fondement métaphysique de la prétendue doctrine sociale de l'Église qui tente de baptiser les institutions politiques, sociales et économiques issues de la Révolution, la métaphysique relationnelle définit l'être individuel comme une créature à qui Dieu donne l'existence pour répondre à une vocation au sein de l'univers. Dieu nous fait fils de tel père et de telle mère, membres du genre humain, au sein de telle société, de telle nation, avec la tâche de recevoir, conserver et transmettre l'héritage de la lignée.

Avant chaque personne existe donc la famille. Celle-ci n'est pas le cadre étroit de la *famille nucléaire* chère aux personnalistes, c'est aussi la *famille élargie*, avec tout son héritage d'expériences, de tradition, de civilisation. À la différence du petit animal dont la conduite est guidée par les instincts, le petit homme, absolument démuné, a besoin d'un entourage protecteur et éducateur. En outre, la plupart de nos caractères innés sont en fait héréditaires ; eux aussi sont un héritage familial pour le bien comme pour le mal.

Le phalangiste pose donc en principe que la famille est la base de la vie humaine fraternelle et que le *bien familial*, fondement du bonheur social, est un bien spécifique, distinct du salut éternel des personnes, de la sécurité nationale, de l'intérêt individuel comme de tout intérêt collectif ou étatique.

Catholique, le phalangiste travaille à son *salut* personnel et à celui de son prochain. Le dogme et la morale révélés sont la science et l'art de cette *vie éternelle* dont l'Église est le moyen, le milieu providentiel et la fin ultime de notre commun bonheur dans la gloire. Les saints sont en ce labeur religieux ses modèles.

Français, le phalangiste se met au service de sa *nation*. La science et l'art politiques ont pour objet cette tranquillité de l'ordre temporel et cette sauvegarde du *bien commun* qui sont le vœu profond de

toute nation. Les héros de notre histoire lui donnent l'exemple de ce dévouement.

Mais **membre d'une famille** à laquelle il doit tout, le phalangiste se voue naturellement et quotidiennement à la *prospérité* de cette famille, tant corporelle que spirituelle, où le sort de chacun dépend de tous. C'est l'objet de *l'écologie communautaire*.

POINT 102 : UNE ÉCOLOGIE HUMANISTE

La science et l'art de la *vie commune* familiale, interfamiliale, humaine, s'appellent ou devraient s'appeler l'écologie et l'économie communautaires. Les sages qui firent notre civilisation y sont nos guides.

La loi suprême de la gestion de ce bien familial n'est ni biologique, ni mathématique, ni métaphysique, ni morale, ni religieuse. Elle est spécifique, caractérisant la science écologique. C'est la **prudence**, vertu naturelle, sagesse pratique, appliquée à la création, à l'extension et à la conservation du patrimoine matériel et spirituel des familles, objet premier, dans l'ordre temporel, du désir des hommes.

1. Notre **écologie** et notre **économie** se définissent comme la science spéculative et l'art pratique des conditions idéales et des réalisations possibles de la prospérité des familles, par le moyen de la vertu de prudence, en vue de la vie heureuse des communautés humaines fraternelles.

Une telle définition, très moderne, rejoint celles d'Aristote et de saint Thomas (Sum., IIa-IIæ qu. 50 art. 3 ; cf. ad 2 !). Elle s'oppose aux définitions individualistes ou collectivistes de la réalité sociale et à toute conception matérialiste de la fin recherchée. Elle oppose même son idéal de « *prudence familiale* » à la conception personnaliste et spiritualiste de l'économie, en vogue dans le catholicisme contemporain.

2. Essentiellement différente du *moralisme* kantien, la doctrine catholique reconnaît la valeur propre des biens de la vie naturelle. Elle est un *humanisme*, en ce sens qu'elle admet le principe d'autonomie fondamental, appelé aussi « subsidiarité » : que chacun d'abord s'occupe de lui-même ; chaque famille de sa propre vie, de sa prospérité.

L'Église reconnaît donc l'autonomie naturelle des communautés temporelles, et elle leur reconnaît l'autorité d'en déterminer les fins et les moyens, les droits et les devoirs, par une science et un art relevant de la seule prudence.

POINT 103 : UNE ÉCOLOGIE CATHOLIQUE

1. Notre religion catholique libère pleinement l'*intérêt familial temporel*, en lui reconnaissant sa juste place et sa valeur morale positive dérivée de la justice sociale et de la charité fraternelle. Si la morale évangélique appelle les disciples du Christ à se renoncer et à tout quitter pour suivre leur Maître, c'est pour se vouer, à son exemple, au service de Dieu et du prochain, chacun selon sa situation naturelle et ses engagements.

2. Bien que l'écologie soit un humanisme, celui-ci demeure cependant profondément et presque nécessairement *chrétien*. Il subordonne l'écologie à la théologie, l'économie à la morale catholique, dans la mesure où la bonne vie familiale trouve son modèle dans la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Elle puise sa lumière et sa force, son but et sa règle obligés dans l'amour de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et du prochain, dans la recherche du salut éternel et l'esprit de sacrifice qui y conduit. L'esprit chrétien, la vie de religion sont donc, non des parties intégrantes de la science écologique et de la pratique économique, mais des aides extérieures indispensables.

Tout ce qui peut se faire dans l'intérêt matériel des familles n'est pas forcément bon et permis pour le salut des âmes ; sous cet aspect, *économie et morale peuvent s'opposer*. Mais plus souvent encore, celle-ci aide et porte celle-là. Il faut la lumière supérieure de la foi, les énergies de l'espérance et de la charité, le recours aux prières et aux sacrements de l'Église, pour que l'égoïsme individuel et toutes les frénésies des passions le cèdent à l'intérêt des familles, à l'idéal de la vie communautaire heureuse que définissent et imposent l'écologie et l'économie scientifiques ! Preuve nouvelle qu'il n'y a d'humanisme que chrétien !

3. C'est pourquoi « *la révolution sociale que nous voulons sera morale ou elle ne sera pas* » (Soloviev, Péguy). Elle sera écologique, donc humaniste, indépendante, ouverte à tout homme civilisé. Elle n'en exigera pas moins des lumières surnaturelles et des vertus chrétiennes pour se définir et s'accomplir. Ou elle échouera.

POINT 104 : UNE ÉCOLOGIE NATIONALISTE

1. Notre nationalisme catholique, monarchiste et traditionnel, de haute et millénaire civilisation,

n'abolit pas lui non plus, mais reconnaît, garantit et protège, au besoin incite et contrôle, ou arbitre pour le bien de la paix, la *libre vie commune* des familles et de leurs associations spontanées. Si le pouvoir royal doit appeler chacun au service du pays, et parfois jusqu'aux plus grands sacrifices, s'il est le constant rappel des exigences souveraines du *bien commun de la nation* et de sa sécurité au premier chef, pourtant ce premier bien n'est que l'enveloppe et la garantie supérieure des réalités de la vie domestique et des mille prospérités familiales, sans lesquelles il ne serait rien.

La monarchie reconnaît donc l'antériorité, la valeur de fin immédiate, l'autonomie d'action des familles. C'est leur existence même qui fonde son rôle et justifie son autorité et ses exigences, jusqu'aux plus onéreuses. La politique nationale a pour fin immédiate l'écologie domestique elle-même ; la sécurité nationale est la condition primordiale de la prospérité des familles.

2. Notre nationalisme a cependant appris de la sévère expérience des siècles et de la sagesse de nos maîtres que, sans le cadre de la nation, sans les protections et régulations de l'État, sans les incitations et les sollicitudes du Souverain, père des pères de famille du royaume, la liberté n'est qu'un concept vide, générateur d'anarchie, d'inertie, et les familles ne peuvent ni définir l'idéal écologique général, ni déterminer les conditions économiques de leur prospérité. Nulle *prudence* ne règne quand l'autorité politique fait défaut. À la différence de la prétendue « doctrine sociale de l'Église », notre écologie catholique ne sépare donc pas la question sociale de celle des institutions politiques.

3. Ce que l'autorité publique ne crée pas, il faut cependant qu'elle le protège en lui garantissant et lui imposant l'ordre, la stabilité, l'indépendance et la paix politiques, intérieurs et extérieurs.

Le « *salut public* », ou *sécurité nationale*, est la condition nécessaire de toute prospérité familiale, réelle et stable. Ce qu'il ne commande pas, il est bon toutefois que le Souverain le stimule, le codifie, le contrôle, l'arbitre. Ainsi le *dirigisme d'État* n'est-il pas toujours un mal. Le principe de suppléance est le corollaire nécessaire du principe de subsidiarité.

Mais, s'occupant de la vie matérielle et spirituelle des familles, pour la vivifier et la perfectionner, il ne serait pas bon que l'autorité publique souveraine en vienne à la dominer et la régir entièrement. Ainsi le *libéralisme de l'État* a-t-il sa raison d'être.

L'idéal est que toute famille se conserve, croisse et prospère spontanément, habituellement, heureusement, *selon ses propres lois*, sous le couvert, lointain et bienveillant, de l'Église et du Roi.

LE CAPITALISME LIBÉRAL.

POINT 105 : LE PÉCHÉ ORIGINEL DU CAPITALISME

Si notre écologie n'a d'autre volonté que « de restaurer la civilisation chrétienne sur ses fondements naturels et divins » (saint Pie X), en revanche le système économique et social de notre époque, qui se veut démocratique, est issu de la Révolution, de « l'utopie malsaine de la révolte et de l'impiété ».

L'économiste américain Schumpeter le reconnaît :

1. « L'évolution capitaliste a anéanti ou a poussé très loin la destruction des aménagements institutionnels du monde féodal – le manoir, le village, la guilde artisanale. Le monde des artisans a été broyé... Le monde des seigneurs et des villageois a été détruit, avant tout par des mesures politiques et, dans certains cas, révolutionnaires... Avec la vieille organisation économique ont disparu les privilèges économiques et politiques des classes ou groupes qui avaient accoutumé d'y tenir le rôle dominant, en particulier la noblesse terrienne et le clergé.

« Économiquement, cette évolution s'est traduite, du point de vue de la bourgeoisie, par le brisement d'autant d'entraves et par l'enlèvement d'autant de barrières. Politiquement, elle s'est traduite par la substitution à un régime dans lequel le bourgeois était un humble sujet, d'un autre régime beaucoup plus sympathique à sa mentalité rationaliste et beaucoup plus propice à ses intérêts immédiats. Néanmoins... l'observateur est fondé à se demander si, en dernière analyse, une émancipation aussi intégrale a été bienfaisante pour les bourgeois et pour la société bourgeoise. En effet, les entraves disparues ne constituaient pas seulement une gêne, mais aussi une protection...

« Le roi, pièce centrale du système, était roi par la grâce de Dieu, et pour considérables que fussent les avantages qu'il retirait des possibilités économiques inhérentes au capitalisme, la racine de son pouvoir restait féodale, non seulement au sens historique, mais encore au sens sociologique du terme. Nous avons donc affaire, au-delà d'un cas de survivance atavique, à la symbiose de deux couches sociales, dont l'une, certes, soutenait l'autre économiquement, mais était, à son tour, soutenue politiquement par la seconde... Cette symbiose était l'essence même de la société monarchique... »

2. « J'ai qualifié le bourgeois de rationaliste et d'anti-héroïque. Il ne peut user, pour défendre sa position ou pour plier une nation à sa volonté, que de moyens rationalistes et anti-héroïques... Un commandement économique ne se transforme pas aisément, comme le faisait le commandement militaire du seigneur médiéval, en commandement politique. Tout au contraire, le

grand-livre et le calcul des prix de revient absorbent et isolent leurs servants.

« La conclusion s'impose d'elle-même :... La classe bourgeoise est mal équipée pour affronter les problèmes, tant intérieurs qu'internationaux, auxquels doit normalement faire face tout pays de quelque importance. Les bourgeois eux-mêmes sentent bien cette insuffisance, nonobstant toute la phraséologie mise en œuvre pour la dissimuler, et il en va de même des masses. À l'intérieur d'un cadre protecteur non constitué avec des matériaux bourgeois, la bourgeoisie peut cueillir des succès politiques... spécialement dans l'opposition... Mais, à défaut d'être protégée par quelque groupe non bourgeois, la bourgeoisie est politiquement désarmée et incapable, non seulement de diriger la nation, mais même de défendre ses intérêts de classe : ce qui revient à dire qu'elle a besoin d'un maître. »

3. « Or, le processus capitaliste, tant par son mécanisme économique que par ses conséquences psycho-socio-biologiques, a éliminé ce maître protecteur ou, comme aux États-Unis, ne lui a jamais donné, non plus qu'à aucune institution remplissant ce même rôle, une chance de s'affirmer.

« L'évolution capitaliste fait disparaître, non seulement le Roi par la Grâce de Dieu, mais encore les remparts politiques qui, s'ils avaient pu être tenus, auraient été constitués par le village et par la guilde artisanale. Bien entendu, aucune de ces deux institutions n'aurait pu être maintenue dans la forme exacte où le capitalisme les a trouvées. Toutefois, les politiques capitalistes ont poussé leur destruction beaucoup plus loin qu'il n'était nécessaire... Elles ont imposé au paysan tous les bienfaits du libéralisme primitif... et toute la corde individualiste qu'il lui fallait pour se pendre.

« En brisant le cadre précapitaliste de la société, le capitalisme a donc rompu, non seulement les barrières qui gênaient ses progrès, mais encore les arcs-boutants qui l'empêchaient de s'effondrer. Ce processus de destruction, impressionnant par son caractère de fatalité inexorable, n'a pas consisté seulement à émonder le bois mort institutionnel, mais aussi à éliminer ces partenaires de la classe capitaliste dont la symbiose avec elle était un élément essentiel de l'équilibre du capitalisme...

« Cette symbiose des classes, je suis porté à la considérer comme la règle, et non comme l'exception... Tout au moins cette règle a-t-elle joué pendant six mille ans, c'est-à-dire à partir du jour où les premiers laboureurs sont devenus les sujets des cavaliers nomades... »

(Schumpeter, Capitalisme, Socialisme et Démocratie, 12. Les murs s'effritent, 2. La destruction des couches protectrices)

C'est parce que tout son pouvoir est assis sur la Révolution de 1789 et la destruction de la religion, de la monarchie, des élites civiles et militaires, des communautés de métier et de village, que le capitalisme est incapable de réformes qui le mettraient au service du bien commun.

POINT 106 : LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE EST ASOCIALE

La **démocratie politique**, impie, absurde et ruineuse pour les nations est également, est plus encore une catastrophe pour la prospérité et la stabilité des communautés humaines fondamentales. C'est le mal et la mort des familles.

1. **L'économie moderne est une anti-écologie**, d'abord parce qu'elle se proclame et qu'elle est foncièrement démocratique. Elle tend consciemment à substituer les illusoire desirs des individus à leurs besoins réels, leurs volontés arbitraires et passagères aux nécessités contraignantes de leur condition, leurs droits proclamés à leurs devoirs certains, et enfin leurs plaisirs immédiats à leur bien véritable. L'imprudence majeure, érigée en loi suprême de toute **démocratie économique**, est de transférer la béatitude de Dieu en l'homme, du Ciel à la terre, du futur au présent, du spirituel au charnel. Et du Corps mystique du Christ, fraternité des fils de Dieu et de Marie, à l'individu, divinité solitaire, accapareuse et jalouse.

2. Cette revendication utopique du bonheur matériel immédiat pour tous provoque la *dissolution de la société*, du fait que chaque individu reçoit pour règle suprême de tirer parti de tout pour lui seul, sans respect de rien ni crainte d'aucune sanction, sans amour de personne. Dans le culte imbécile ou sauvage de son seul plaisir immédiat. C'est une négation absolue de la réalité objective de la vie écologique : la famille. Dans la méconnaissance totale de *l'art* pratique et de la recherche prudente en famille d'une certaine prospérité possible, commune à tous ses membres, mais aussi respectueuse du bien des autres familles.

3. Malheureusement, par un *concordisme* sans fondement, les économistes catholiques contemporains se sont *ralliés* à ce système en créant une économie démocratique... chrétienne ! Ils ont gardé l'erreur monumentale du système, qui est *l'individualisme*, et ont cru, en le nommant « **personnalisme** », le transfigurer en recherche très haute, trop haute ! de la dignité, du bien, des droits spirituels et moraux de la personne dans la vie temporelle ! Ainsi toute l'économie devrait être, non certes au service de *l'individu* qui relève, selon eux, de la société, et demeure donc taillable et corvéable à merci, mais au service de la

personne, sujet de droits sacrés, inviolables, imprescriptibles, transcendant toute loi commune.

Non ! La société économique n'est pas *pour la personne* : ni *pour son salut* (théorie des années 1930-1960), ni *pour sa libération* (théorie des années 1960-1980). La vérité est que l'être humain reçoit tout de sa famille et lui doit tout. Il ne trouve donc sa propre finalité que dans le bien commun de la prospérité familiale. Tout système, serait-ce une religion, niant cette vérité fondamentale, entraînera la désagrégation des familles et de la société. La nier est donc un crime.

POINT 107 : LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE EST APATRIDE

1. La dissolution des liens familiaux et, par suite, des communautés naturelles et des sociétés traditionnelles, sous la poussée de l'individualisme, ne peut aller sans une totale désaffection pour la communauté politique même la plus parfaite, œuvre des vertus séculaires de tout un peuple, la nation. Qui dit société de profit, société de production, société de consommation, dit société sans frontières, société sans lois, sans destin.

La monstrueuse science économique, et en particulier la prétendue « *économie politique* » moderne, ignore doctement la réalité politique la plus importante : le fait vital de la nation et ses capacités propres, presque infinies, de sécurité, d'ordre, de cohésion... Elle tend invinciblement à discréditer le sentiment patriotique en coupant méthodiquement dans tous ses calculs l'individu actuel de ses racines dans *le passé*, libérant dans *le présent* ses rêves d'affranchissement et sa passion de changement, exaltant l'instant et sa réussite immédiate sans prévoir *l'avenir* ni pourvoir au bien des générations futures.

2. La démocratie économique méconnaît donc la vocation réelle du pouvoir politique. Parce que le bien commun n'existe pas pour elle, à moins de crise internationale et de péril phénoménal !

Elle conteste toute autorité publique souveraine et en exclut l'intervention dans la vie économique.

L'économie démocratique est foncièrement destructrice de la nation, du patriotisme et de tout civisme, à moins qu'elle ne les asservisse à la défense des intérêts économiques. Elle entraîne nécessairement la disparition du sens du *bien commun* véritable d'une nation.

3. Et pourtant, elle fait appel à l'État ! Elle en multiplie les interventions, jusqu'à un dirigisme total, au point de transformer les démocraties économiques en régimes de dictatures centralisées et planifiées. Mais c'est toujours dans la négation du pouvoir *politique*, comme fonction souveraine du gouvernement de la nation en vue du bien commun. L'État n'y doit être qu'un exécutant du système économique, au

service de l'individu qui en est le centre d'intérêt exclusif. L'État est le pilote savant, omnipotent, de la croissance économique, le fonctionnaire exact de la gestion des biens individuels et collectifs !

Sous quelque habillage que ce soit, la démocratie économique est toujours l'asservissement du public au privé, du bien commun à l'intérêt particulier, de l'État aux individus, de la politique à l'économique, à l'*égo-nomie*.

POINT 108 : LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE EST ATHÉISTE

1. L'émancipation de tout cadre social pour la satisfaction souveraine de son égoïsme, que la démocratie économique lui prêche comme son premier droit et son plus grand devoir, provoque en l'homme moderne un *rejet* radical, total et définitif, haineux ou pire, froid et dur, de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église. À toute religion il est interdit, par un pacte social implicite mais inviolable, d'intervenir en quoi que ce soit dans la vie économique, par enseignement doctrinal et moral, par lois ecclésiastiques, sanctions canoniques ou menaces des peines éternelles. L'économie moderne est athée, ou plutôt *athéiste*.

2. Refusant d'être imprégnée de christianisme, elle en devient inhumaine, monstrueusement. L'homme libéré de Dieu, ou plutôt chassé de lui, pourchassé de lui, se trouve appauvri, anéanti, vidé de sa propre substance, de toute pensée, tradition, mœurs et coutume de son hérédité, de son patrimoine spirituel, et rendu esclave des superstructures de l'économie moderne, des illusions motrices de l'*égo-nomie* matérialiste : publicité, mystifications culturelles, gastronomie, érotisme... L'homme devenu un ventre sans cerveau et sans cœur, sans pensée autre que technicienne, sans décision autre que commerciale, est devenu un *animal irrégulier*.

3. Et si la démocratie économique fait ensuite appel aux Églises, aux *valeurs spirituelles*, à l'*inspiration chrétienne*, c'est, dans une ignoble prostitution de ces réalités divines, leur réduction à un usage vil, pour leur simple valeur marchande, pour la seule force d'accélération des circuits commerciaux, calculée au rendement.

Se prêter à de tels retours des religions dans le monde moderne serait, pour leurs derniers fidèles, précipiter leur chute par la plus abjecte trahison.

4. Le phalangiste a, pour ces trois raisons, la haine et l'horreur de cette *démocratie économique* moderne où il est contraint pourtant de vivre, de survivre. Il sait que « *charité bien ordonnée commence par soi-même* ». Parce qu'il faut être et vivre, pour agir. Agir pour servir. Et servir pour atteindre « *l'unique but de tous nos travaux* » : le Ciel.

POINT 109 : UNE LIBERTÉ THÉORIQUE

Le libéralisme économique, ou capitalisme libéral, est né de deux subversions modernes, menées la première contre Dieu, la seconde contre les rois. Mais il aboutit à l'anéantissement des communautés humaines. Il est anti-écologique.

1. C'est la pratique, peinte plus tard en théorie scientifique, d'une vie sociale *sans loi divine positive* qui en oriente, règle, adoucit les mécanismes brutaux, et *sans autorité politique* qui soumette les intérêts particuliers aux nécessités majeures du bien commun, qui leur conserve aussi un certain équilibre et une stabilité indispensables, une justice supérieure. Alors la puissance sociale matérielle, et surtout financière, développe tous ses effets sans entrave. La recherche du plus grand profit et rendement, la domination du marché, l'accaparement des biens et, par eux, du pouvoir et des honneurs, et jusqu'à l'achat des consciences, l'emportent sur toute autre considération.

Telle est la civilisation matérialiste, ou plutôt tel est le triomphe sur la civilisation chrétienne de la vieille conception talmudique de l'existence, devenue le fondement de la société anglo-saxonne, calviniste et puritaine : *la richesse signe de bénédiction !*

2. Pareille théorie de la vie en société serait déjà proprement inhumaine. Appeler des millions, des milliards d'hommes, émancipés de toute contrainte, affranchis de toute retenue morale, à organiser et mener leur vie comme ils l'entendent, guidés par leur seul intérêt matériel immédiat, constitue *le plus insensé manifeste de révolution sociale*. Pareille frénésie de liberté économique implique une négation radicale de tous les facteurs naturels d'équilibre écologique, faute desquels l'homme devient un loup pour l'homme ! Toute prudence familiale, communautaire, corporative sera bannie des rapports individuels en même temps que tout *ordre politique* et que toute *mystique de charité* fraternelle.

3. La pratique de ce libéralisme est plus monstrueuse encore. Car elle fait apparaître, en dehors et au-dessus des milliards d'individus, *libérés* de toute loi et bien plutôt *dépouillés de toute protection* en vertu du Système, une classe possédante, toute-puissante, que ce Système autorise à s'enrichir toujours davantage et à dominer l'économie, à s'établir en solides dynasties, en coalitions, en sociétés multinationales, elle seule profitant des cadres sociaux, des forces et des prudences écologiques qu'elle conserve pour elle et qu'elle refuse aux autres, aux pauvres, pour garantir sa seule prospérité ! Car telle est la malice cachée du système libéral capitaliste.

Cependant, cette *prudence* de caste se maintient en vertu d'une théorie et dans un climat d'*imprudence* générale. Cette écologie familiale dynastique

se fortifie de la dissolution sociale universelle et finit par être elle-même contaminée par l'anarchie qu'elle prêche. Et la ploutocratie, ayant décomposé la société par système, y trouvera sa propre perte.

POINT 110 : L'UNIVERSEL MARCHÉ

Comme une loupe fixée sur une lettre d'un mot la grossit démesurément et ne fait plus rien voir de ce qui précède et de ce qui suit, lui ôtant toute signification, le libéral fixe son attention sur les accords de gré à gré, interprétés comme la rencontre de pures et simples forces économiques, sans frein, sans sujétion, sans réserve morale, sans visage humain. Sans famille, sans nation, sans religion.

1. Tel est « le marché », aux yeux d'un libéral, mais aussi de tous les systèmes politico-économiques actuels qui perçoivent ainsi les relations économiques avec le même effet déformant. La première conséquence est que tout y prend figure de *marchandise*, tout peut être vendu et acheté. L'intérêt de la vie humaine est de vendre et d'acheter, le progrès est de produire davantage pour vendre et gagner plus, et d'acheter pour consommer. Il en est résulté une prodigieuse accélération et croissance des échanges, donc de la production des biens, même culturels et religieux, de la mobilisation de l'épargne, de la commercialisation de toutes choses, une augmentation fantastique de la consommation et du gaspillage, en fin de compte, une combustion et un anéantissement des richesses naturelles mondiales.

Par la magie de « l'économie de marché », tout l'homme, ou tout homme, va enfin connaître la satisfaction de ses besoins et de tous ses désirs dans une abondance universelle. Le Progrès libéral est foncièrement *philanthropique*.

2. C'est pour atteindre cet idéal qui flatte exclusivement l'intérêt et les passions de l'individu humain, sa cupidité, son envie, son orgueil, que le capitalisme libéral a détruit toutes les barrières qui freinaient son expansion, liquidé tous les obstacles et brisé toutes les tentatives réactionnaires.

La vie rurale, communale, a été la première sacrifiée aux exigences du progrès industriel : par la suppression violente de l'exploitation familiale rurale avec le système des *enclosures* en Angleterre, en France par la liquidation révolutionnaire des *biens communaux*, partout dans le monde par l'exode rural et la concentration urbaine amplifiant immensément le marché du travail au détriment de l'écologie familiale et de sa prudence domestique. L'homme aussi devient marchandise.

Dans un second temps, le capitalisme libéral a empêché la formation de nouveaux cadres sociaux, tels que les syndicats ouvriers et mutuelles populaires, mais plus encore les réveils nationaux ou religieux,

dans la mesure où ils entraveraient la pleine liberté du marché, condition absolue du progrès général.

3. La rançon de l'abondance des biens industriels et de l'accroissement illimité de la consommation commence seulement à être aperçue du grand nombre. C'est la perte de toute liberté, la mutilation de toute autre vie que celle du marché, l'impossibilité de sortir de cette passion de *l'avoir* qui, plus que tout, dépouille et avilit *l'être* : aliénation du sujet aux objets, dont on découvre enfin qu'elle n'est pas une théorie innocente, mais un système de domination ploutocratique.

POINT 111 : LA SCIENCE ÉCONOMIQUE... N'EST PAS INNOCENTE

Tant que les libres échanges et contrats se sont effectués au sein de vivantes communautés naturelles, ils sont demeurés civilisés, empiriquement modérés par la prudence écologique, la justice morale, la charité chrétienne. La mesure de la valeur, les lois de l'échange, les mécanismes de la concurrence, les conditions du profit maximum sont restés peu connus, une telle étude n'ayant d'autre intérêt que théorique. En revanche, depuis que le libéralisme isole le marché et le prive de toute règle extérieure, son libre jeu est devenu l'objet d'une science très mensongère dite « *économique* ». Aristote, lui, n'y voyait qu'une science secondaire, la « *chrématistique* », science de la production et de l'échange des biens matériels dans la Cité. Comme il avait raison !

1. La « *science économique* » moderne est donc la connaissance systématique et pratique des mécanismes du marché, spontanément institués, relancés, développés et automatiquement réglés par la libre rencontre et confrontation des intérêts individuels dans une société non bloquée, non protégée, ouverte par principe à toute initiative. Ainsi se trouvent à tout instant réciproquement informés, mesurés, équilibrés les divers opérateurs de la vie économique, le capital et le travail, la production et la consommation. La société libérale se trouve en *autogestion spontanée*. La science économique s'applique à en connaître les mécanismes.

2. En réalité, cette science des mécanismes du marché n'est utile qu'à la classe possédante qui, seule, a la liberté effective d'entrer ou non dans ce jeu du marché et d'orienter la partie à sa convenance. Le consommateur a besoin d'acheter tel produit et tout de suite ; le commerçant, l'ouvrier, le paysan ont besoin de trouver pour tel travail qui est le leur, un salaire ou profit immédiat. Et le rentier, les intérêts du capital dont il vit. Tous sont *contraints* par le besoin et *liés* au caractère particulier de leur apport. Ils arrivent au libre marché en

condition de demandeurs. Le financier au contraire, avec sa « *fortune anonyme et vagabonde* » (duc Philippe d'Orléans, 1899), n'est contraint par aucune nécessité de temps ni lié par aucune forme d'emploi. Il règne sur le marché et la connaissance de ses mécanismes lui permet de gagner à tout coup.

Aussi la science économique s'est-elle mise à son service exclusif, jusqu'à ce que les États s'en mêlent. Elle le renseigne sur les voies du profit maximum de l'argent fluide dans un marché non protégé. De telle sorte qu'enfin la grande banque dirige tout le jeu et conduit selon son intérêt la concentration des capitaux, la production industrielle, le commerce et jusqu'à la consommation des biens ! Cette science qu'on prétend orientée vers la plus grande prospérité générale, en fait est l'instrument d'accélération du processus fatal par lequel l'argent domine toute la vie économique, « libérée » de toute autre contrainte, et l'asservit aux lois de son profit. C'est une « philanthropie » très particulière.

POINT 112 : L'IMPRUDENCE DU CAPITALISME LIBÉRAL

La vie humaine sur terre est réglée divinement et naturellement par de secrètes harmonies qu'il est prudent de connaître et de respecter. Ou alors Dieu punit l'impie, la nature se venge de l'imprudent, la société se rebelle contre le faux frère et l'exclut. Le libéralisme devait connaître cet effet de boomerang. L'idée de liberté, lancée par le capitalisme contre tout autre pouvoir, revient le frapper à son tour. La force vitale de la société traditionnelle était *l'intérêt familial prudemment ménagé*. Le libéralisme lui a substitué la *libre recherche individuelle du profit maximum* dans un marché sans contrainte où l'argent décide absolument de tout. Mais « *que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme* », et sa vie même ?

1. Les *bienfaits du capitalisme libéral* sont évidents. Ce sont : l'accroissement fantastique de la production des biens matériels et le perfectionnement constant des moyens de production ; l'augmentation du volume et la mobilité du capital d'investissement ; le progrès inouï des mécanismes du marché et, en fin de course, la satisfaction croissante des besoins individuels, même amplifiés et diversifiés jusqu'au déraisonnable. C'est une performance.

Le plus remarquable et le plus hautement revendiqué par les économistes libéraux tient dans « *l'information et la régulation automatiques de l'activité économique par le marché libre* », faisant de cette création du libéralisme « *une institution hautement désirable* » (Aftalion).

2. Les *méfais du libéralisme économique* sont pourtant fort graves. Ils tiennent essentiellement dans la destruction systématique des autres éléments

régulateurs de la vie sociale ou dans leur dégradante assimilation à sa loi de profit, et dans la corruption interne de son propre modèle de société, qui rend sa « *décomposition* » inéluctable (Schumpeter).

On le critique à tort des « crises » sévères qu'il rencontre dans son progrès sans cesse accéléré. Cependant, ces crises ne proviennent que de déséquilibres passagers, dits « *facteurs endogènes* », entre production et consommation, offre et demande, moyens et fins. Le système les a jusqu'à ce jour surmontées, malgré l'écrasante médiocrité de ses dirigeants et de ses penseurs appointés.

L'imprudence capitaliste impardonnable est ailleurs : dans son aveugle obstination à détruire toutes les forces qui ne sont pas d'argent et à écraser, exploiter, consumer toutes les faiblesses dont il se croit le maître. Les grandes crises qui bloqueront le système et provoqueront l'effondrement du monde capitaliste proviendront de causes extérieures, de « *chocs exogènes* » que nul ne veut prévoir, faute d'y pourvoir : la revanche des esclaves contre l'Argent.

POINT 113 : LA VENGEANCE DES DÉRACINÉS

Le libéralisme économique met en rapport direct, sans médiation, l'argent et l'homme, l'*Avoir* et le *Besoin*. Il crée ainsi une collaboration, non d'échange communautaire, comme il semble, mais de servitude, accouplant le circuit naturel de la production des biens en vue de leur consommation, au circuit profiteur de l'argent prêté et rendu avec usure. Toute la science économique libérale est l'organisation de ce *parasitisme* du circuit capitaliste sur le circuit économique, en vue de son profit maximum.

1. Il était prévisible que les exploités du système, *prolétaires* du XIX^e siècle, *tiers monde* des XX^e et XXI^e siècles, prendraient connaissance du jeu du parfait tricheur, pour contre-tricher. Lutte pour les salaires et les avantages sociaux, prise de contrôle de l'appareil de production du pétrole et des matières premières pour tenter d'en contrôler les prix et d'accaparer les ressources, augmentation du prix du pétrole et des matières premières... Vient le temps où tout le monde est devenu aussi fort au jeu, aussi dénué de scrupules, aussi exclusivement axé sur le profit que la classe capitaliste.

2. L'issue peut être dramatique. Le cynisme du capitalisme s'étale impudemment : l'**argent** règne, domine tout. C'est provoquer la vengeance de ses dupes, la révolte de ses esclaves. Il leur suffira de dénoncer l'hypocrisie du système et de le renverser, au cri de Liberté ou au nom de la supériorité de l'Islam, par le soulèvement des masses humaines ou par la force des armes. Grèves générales, révolutions, insurrections des banlieues, actes de terrorisme, dictatures, nationalisation des biens étrangers.

3. Le néo-capitalisme, en présence de ces « *chocs exogènes* », imagine de les traduire en « *coûts collectifs* » et de payer le prix pour les réduire. En vain. Il faudrait, pour lutter contre les idées et les armes révolutionnaires, un « *supplément d'âme* », un esprit d'héroïsme militaire, un sens civique, une solidarité, autant de forces et de vertus que le libéralisme a tuées. Ces valeurs non marchandes, dites « *externalités* » parce qu'elles sont extérieures au marché, le néo-capitalisme rêve de les « *internaliser* », de les inciter à renaître à prix d'argent : on paiera pour la natalité, pour l'honneur militaire, pour la prière à l'Église, pour la construction des mosquées, pour la soumission aux lois, pour la générosité sociale !

Mais le capitalisme, enfin, se trouve pris entre un ennemi qui ne se vend pas, et son besoin de ressources vitales et spirituelles qui ne s'achètent sur aucun marché. Il doit alors avoir recours aux politiciens et aux soldats, pactiser avec eux ou s'effondrer dans le feu et dans le sang.

LE SOCIALISME ÉGALITAIRE.

POINT 114 : L'UTOPIE ÉGALITAIRE : LE SOCIALISME

La Révolution de 1789 s'est faite contre Dieu et contre le roi pour instaurer la Liberté, mais plus encore pour *l'abolition des privilèges*, promettant à tous l'Égalité. Le libéralisme économique se faisait fort de garantir cette égalité des chances et des biens par la pleine liberté du marché. Las ! il devint bientôt évident que cette déclaration toute théorique des « *droits de l'homme économique* » était un leurre. Les forces réelles des partenaires étaient par trop inégales, pour que leurs profits ne soient pas d'avance inégaux, absolument disproportionnés à leurs besoins vitaux, comme aussi à l'importance ou au mérite de leurs apports respectifs, aux efforts fournis, aux risques encourus, à la compétence, au courage déployé. Il apparut que la libre confrontation de l'offre et de la demande profite inexorablement à la classe riche qu'elle enrichit encore, même si elle ne paupérise pas nécessairement d'autant la classe pauvre comme on l'a prétendu.

1. Le **socialisme** est d'abord une *revendication d'égalité* dans la distribution des biens acquis par le travail humain. La *démocratie politique* étant proclamée, qui consiste dans l'égalité des droits sociaux, la *démocratie économique*, qui consiste dans l'égalité pour l'accès aux biens matériels, doit normalement s'ensuivre et se conserver par le jeu de la liberté économique. Le socialisme, constatant l'inégalité croissante des classes capitaliste et ouvrière, dénonce cette injustice comme un vice caché du système

libéral. C'est ce qui lui donne son caractère passionné, son ton justicier, son souffle de générosité. Il plaide pour le peuple pauvre, abusé, volé, exploité par les riches.

2. Le socialisme est, à l'origine, *d'inspiration méthodiste*. L'Église anglicane, « *Église établie* », avait trop prêché, selon la Bible, que la richesse est le signe certain des bénédictions divines ; elle s'était ainsi compromise avec la classe possédante, couvrant du manteau de la religion l'exploitation des pauvres. En réaction contre elle, prêchant une autre leçon biblique, mais dans le même esprit judaïque, terrestre, charnel, le méthodisme annonce le salut aux pauvres et les appelle à se libérer des oppressions du monde mauvais, les tournant vers un Royaume à venir où la seule *vertu* assurera la prospérité de tous dans la justice et l'égalité universelles.

3. Le socialisme se définit comme un *soulèvement des masses populaires*, romantique, dont la force réside dans le prophétisme de ses meneurs et l'utopie d'un monde meilleur. L'intuition socialiste première du désordre caché, de la triche du système libéral, est d'une clarté absolue. Mais ensuite, elle se brouille dans la recherche des causes de l'injustice qu'elle dénonce, et elle se perd dans le rêve de solutions tout aussi matérialistes et libérales, mais qui, de surcroît, se prétendent innocentes, égalitaires et fraternelles. Ses adversaires ont beau jeu d'en dénoncer « *l'irrationalité fondamentale* ».

POINT 115 : LE PROJET SOCIALISTE IDÉAL

1. Dans ses principes, le socialisme conduit à une anti-économie puisqu'il préconise, pour établir enfin l'égalité, la suppression de la *propriété privée*, cause première à ses yeux de tous les maux de la société capitaliste. Il s'en prend aussi à tout *pouvoir privé*, de gestion des entreprises, d'orientation des investissements, de planification. Une réelle démocratie économique suppose, pour un socialiste moderne, la propriété collective des grands et petits moyens de production, des capitaux, des terres, mais aussi l'autogestion des entreprises par les travailleurs, à tous les échelons, jusqu'à l'échelon suprême, celui de l'économie nationale par le peuple tout entier.

2. En outre, l'égalité des biens exige une juste répartition des richesses et une continuelle redistribution des revenus. Cette nouvelle exigence socialiste devrait conduire logiquement à condamner le *marché* et à envisager radicalement sa suppression avec, pour corollaire, celle de la *monnaie* et, finalement, l'extirpation de l'idée même de *profit* du cœur de l'homme. Alors, les hommes n'auront plus entre eux de rapports marchands, ils ne seront plus conduits par l'intérêt égoïste, mais par le sens de l'intérêt

collectif ; la « *société conviviale* » (Ivan Illitch), qui est l'idéal socialiste, naîtra.

3. Or, le *marché* est l'appareil essentiel, l'*argent* est l'élément fluide, l'*intérêt* individuel est le premier moteur de la vie économique. Supprimer ces trois éléments, on se demande ce qui subsistera des rapports humains naturels et traditionnels. Et si le socialisme a raison contre le capitalisme dont il stigmatise l'injustice foncière, ce dernier retrouve son avantage en défendant l'inévitable marché et en mettant au défi les socialistes de nourrir le peuple aussi bien ou mieux que lui, et par quels moyens ?

4. Cette incapacité du socialisme à intégrer le marché le condamne à briller surtout dans l'opposition électorale et parlementaire, fructueuse et sans risque. S'il prend quelque temps le pouvoir, il se donne le beau rôle, en distribuant et gaspillant ce qu'ont épargné avant lui des gouvernements conservateurs. Loin des responsabilités politiques et économiques, tapi dans les administrations et les syndicats, il se nourrit de chimères et bâtit dans l'utopie des modèles de société où les hommes n'ont plus de passions à maîtriser ni de corps à nourrir. Mais de structures économiques, de mécanismes de production, de régulation des échanges, point !

5. Lorsqu'il sera pressé d'agir, le socialisme fera appel à l'État. Il engendre nécessairement l'étatisme. Il s'incarne en **totalitarisme politique**. C'est la logique d'une *démocratie intégrale* dans laquelle le peuple se fait justice, se gouverne et s'administre en tous domaines par l'État qu'il se donne. L'État, émanation du peuple, gouvernant par le peuple, est l'infaillible protecteur et gestionnaire de la nation. C'est d'une parfaite logique et d'une aveugle foi démocratique.

6. L'État justicier fait droit aux exigences du peuple. Il supprime la propriété privée et tout pouvoir de gestion économique privé. **L'État propriétaire** se constitue administrateur de la richesse publique et, seul pouvoir social, il est le gestionnaire de toute l'activité économique. Le *sens de l'intérêt général*, que l'État démocratique possède par définition, lui donne compétence et prudence ; il remplace donc parfaitement toute la délicate mécanique du libre marché et sa subtile régulation par la classe capitaliste. Plus de spéculation financière, plus de recherche du profit maximum, plus de confrontation de l'offre et de la demande, plus de concurrence anarchique ! La gestion étatique est parfaite. Une *bureaucratie fonctionnarisée* récolte et classe les informations et détermine les besoins réels de la collectivité, une *technocratie d'État* fixe les objectifs et modalités de la production par des séries de plans qui assurent la satisfaction exacte des besoins, sans pénurie, sans excédents, sans gaspillage.

POINT 116 : LES CONSÉQUENCES RÉELLES DU SOCIALISME

1. Dans toutes les sociétés libérales, l'œuvre de gouvernements ouvertement socialistes ou influencés par les thèses socialistes, prenant le contre-pied de l'éthique capitaliste de profit maximum, d'initiative, de risque, de concurrence et d'insolente inégalité, diffuse un sentiment de suspicion et d'envie, paralysant, culpabilisant les riches, excitant les revendications et l'orgueil des pauvres. Le grand capitalisme n'en est ni affecté ni atteint ; il dissimule ses profits et sa puissance. Les petites et moyennes propriétés et entreprises sont directement touchées, découragées de toute initiative, arrêtées dans leur développement, étroitement contrôlées et pressurées par le fisc. En revanche, les masses de fonctionnaires et de salariés voient croître leurs droits et augmentent leurs revendications. Au bout du compte, le socialisme n'arrive jamais à établir l'égalité : les riches s'enrichissent encore, les plus pauvres continuent à s'appauvrir par la collectivisation et l'inflation.

L'échec du socialisme suédois est instructif, après que sa prétendue réussite eut tant enflammé les esprits. Le socialisme mou est le lieu du désespoir.

2. Une **bureaucratie** gigantesque et tentaculaire, recrutée parmi l'électorat socialiste, double dans l'administration d'État l'organisation hiérarchisée de la technocratie capitaliste. Et voilà deux monstres gestionnaires au lieu d'un seul, pour dévorer de connivence la substance des nations.

Les dernières vertus que le capitalisme entretenait encore, l'effort, l'épargne, l'invention, l'intérêt se corrompent et il ne reste plus rien de l'homme antique ou de l'homme économique moderne, qu'un consommateur revendicateur et contestataire.

3. **La révolution marxiste**, la seule qui aille jusqu'au bout de la revendication socialiste, a cela de bon qu'elle dissipe d'un seul coup l'illusion socialiste, mais elle fait payer aux peuples le prix de la liberté et de l'égalité pour tous : c'est la famine et la mort. L'État-Parti, l'État-Patron, l'État-Profitteur universel s'assure le monopole de la richesse et de la liberté, donnant aux peuples l'ordre et la paix d'un total esclavage, mais est incapable d'assurer le développement et la prospérité économiques.

Les défauts du système sont trop connus : rigidité et sclérose des structures, inadaptation de l'offre à la demande, ici excédents et là pénurie, marché parallèle, concussion à tous les étages, irresponsabilité. Et pour combattre les tentations qui naissent de la misère et du désespoir, pression idéologique, xénophobie et savante terreur envoyant les éléments réactionnaires en camp de concentration ou à la mort. Le socialisme, c'est l'enfer.

**POINT 117 : LE SOCIALISME COMPLICE,
LA SOCIALE DÉMOCRATIE**

1. Ce n'est pas la bourgeoisie en tant que classe sociale, et non pas même en tant que groupe socio-professionnel des industriels et des commerçants, qui s'avère incapable d'autorité et de stabilité politiques. C'est la bourgeoisie en tant que révolutionnaire, en tant que bloc moral des *assassins* de Dieu et du Roi, du noble et de l'artisan, du chevalier et du manant ; c'est le capitalisme en tant que libéral, c'est-à-dire protagoniste de la prise de la Bastille, de l'abolition des privilèges, du régicide, de la Constitution civile du clergé et de la Terreur. Car notre Révolution française a valeur d'exemple.

Partout l'Argent, devenu le *dieu* et le *roi* d'une certaine puissance sociale organisée, s'est voulu maître et non point serviteur. Il a dès lors engagé une lutte à mort, une *révolution permanente* contre toute autorité naturelle et traditionnelle, contre toutes mœurs et ordre sacrés. Il a pour cela besoin de valets et de tortionnaires ; il va des uns aux autres, se les attachant par un salaire de plus en plus élevé, par des concessions exorbitantes, avant de s'effondrer sous leurs coups.

Telle est l'histoire véridique de la France contemporaine. C'est la manœuvre indéfinie de la puissance capitalo-industrielle pour conserver seule ses privilèges de finance. La France, le monde ont été, sont encore gouvernés par des *décides* et des *régicides* permanents, qui se disent libéraux et se prétendent conservateurs, mais dont l'unique souci est de faire des affaires et d'empêcher les peuples de se révolter.

2. Quand l'insurrection sociale s'est déchaînée, le capitalisme s'est fait un allié du parti socialiste dont le rôle a été, est encore, à prix d'argent et d'énormes avantages, de canaliser la révolution populaire au plus loin des nouveaux maîtres, hommes de finances et d'industrie, contre les anciens corps constitués demeurés la hantise de la bourgeoisie libérale. Le socialisme organisé, stipendié du pouvoir, rameau occulte de la franc-maçonnerie bourgeoise, est d'abord *anticléricale*, *antimilitariste* et *républicain*. C'est sa triple fonction. Il dévie régulièrement la colère populaire et les insurrections nationales de leur objet véritable, le mur d'argent, les "deux cents familles", la ploutocratie juïdique et la démocratie maçonnique, pour les jeter au secours même de leurs exploités contre les défenseurs naturels, légitimes et sacrés, du peuple : l'Église, l'Armée, la Monarchie.

Telle est « l'entente ténébreuse » des puissances qui mènent le monde avec les idéologues et cadres des partis socialistes, et le conduisent à l'abîme

au terme d'une suite chaotique d'oppressions et de révolutions stériles.

**POINT 118 : CAPITALISME, COMMUNISME,
MÊME RÉVOLUTION**

1. Les historiens présentent le dix-neuvième siècle comme le siècle du capitalisme libéral, envahissant l'aire de civilisation des anciennes monarchies chrétiennes et s'étendant au monde colonisé. Ils mettent en évidence, en noircissant le tableau, de quelles inhumaines oppressions et exploitations, de quels pillage et épuisement des ressources naturelles cette domination des « *grandes dynasties bourgeoises* » et, dans le monde, des grandes nations industrielles et marchandes, a été payée. En revanche, rares sont ceux qui notent les fruits du règne de l'Argent : la détérioration des rapports sociaux, la corruption de la vie politique, l'incitation aux pratiques suicidaires du malthusianisme, la dégradation de la religion qualifiée d'« *opium du peuple* » (Marx).

Le vingtième siècle, lui, devait être le siècle du « *communisme* ». À l'exploitation capitaliste devait succéder l'émancipation des peuples, à l'anarchie polluante et corruptrice du libéralisme occidental, la rigueur austère d'un ordre collectif puissant. Révolutions sanglantes, guerres de conquête, génocides, rétablissement de l'esclavage à l'échelle des nations, ne seraient que des étapes d'une marche vers un « *nouvel humanisme* » (Paul VI).

Ainsi, le passage du capitalisme au communisme leur paraissait aussi normal que la substitution révolutionnaire du protestantisme au catholicisme et du libéralisme à l'ordre monarchique !

2. Le phalangiste dénonce comme une gravissime erreur de croire à l'opposition irréductible du capitalisme et du communisme.

Les ressources du monde, les besoins de l'humanité offrent au capitalisme un champ d'exploitation et un marché immenses, illimités. Les capacités d'invention de l'esprit humain ne suivent pas, elles précèdent les demandes de l'industrie et de la consommation. L'organisation capitalo-industrielle est capable de s'étendre aux limites du monde, l'informatique va au-delà de nos possibilités d'utilisation. Cette société industrialisée semble avoir les moyens nécessaires de sa défense. La mondialisation, à partir de la dernière décennie du vingtième siècle, le démontre.

Économiquement parlant, l'avenir du capitalisme paraît infini. Fort de sa puissance, il a pu se faire du communisme un allié sûr dans sa guerre de toujours contre Dieu, contre les rois, contre l'homme. C'est la face cachée de l'histoire du vingtième siècle : alors qu'apparemment le communisme luttait tout entier contre le monde capitaliste considéré comme

un bloc, les dirigeants de ce monde s'appuyaient sur l'agresseur communiste pour prolonger leur propre domination sur des peuples dont ils ne sont pas, dont ils n'ont jamais été les véritables maîtres.

Pour cela, ils les lui ont cédés lambeau par lambeau, comme à un allié nécessaire, non comme à un ennemi. Les puissances capitalistes passeront ainsi aux yeux de l'Occident chrétien pour les défenseurs du monde libre, alors qu'elles étaient engagées avec le communisme dans une conjointe révolution contre Dieu, contre les rois, contre l'homme.

3. Seule la dénonciation courageuse de l'accord de la finance internationale avec l'impérialisme soviétique aurait pu provoquer un réveil sauveur, une réaction religieuse et politique des peuples, des nations historiques contre leurs dominateurs d'hier et de demain, contre leur commun athéisme, leur matérialisme. Elle aurait assuré l'heureuse concertation politique et sociale avec l'obéissance des Papes au message de Fatima capable de triompher dès 1917 des « *erreurs de la Russie* ». Au lieu de quoi, partout dans le monde, *le parti intellectuel et progressiste* en se ralliant à la victoire apparemment inéluctable du communisme, a facilité celle du capitalisme, sous le nom de "*mondialisation*" dont il ne combattra que les excès et non pas le principe même !

POINT 119 : LA VICTOIRE DU CAPITALISME

La mondialisation est le dernier avatar du capitalisme libéral. Annoncée depuis longtemps comme l'idéal de la domination de la finance internationale sur le monde, elle est devenue réalité à la fin des années soixante-dix par le biais de la commission Trilatérale. Son idée était simple : « Des *financiers* choisissent des *technocrates* qui fabriquent de toutes pièces des *démocrates* afin de gouverner le monde par ces fantoches interposés. » (abbé de Nantes, supplément CRC n° 123) Son programme était de dépasser le stade de l'affrontement entre le communisme et le capitalisme pour instaurer une entente mondiale qui faciliterait les échanges technologiques, commerciaux et financiers, sous prétexte de lutter contre les disparités économiques et de régler les grands problèmes mondiaux d'approvisionnement énergétique, les risques écologiques, etc.

Cette politique était une porte de salut pour les pays communistes sur lesquels pesait le poids du collectivisme étatique et de la course aux armements. Mais aussi pour les pays capitalistes dont l'économie saturée avait besoin de nouveaux marchés.

La dernière décennie du vingtième siècle a connu un bouleversement profond de la gouvernance, présenté comme un progrès inéluctable pour la prospérité de la planète. Ce qui restait de l'autonomie des nations a été anéanti par la constitution d'en-

sembles régionaux politiques, par exemple l'Union européenne, ou purement économiques comme les zones de libre-échange. Sous ce régime, la structure économique des pays historiquement prospères fut profondément modifiée par le phénomène de la délocalisation, tandis que, dans le tiers monde ou dans l'ancien bloc communiste, des économies émergentes connaissaient de prodigieux développements. Il s'ensuivit une formidable augmentation des échanges financiers devenus une activité économique à part entière, plus productive de richesse que l'économie réelle !

La conférence de Davos continue l'œuvre de la Trilatérale. Y assistent des représentants de nos gouvernements occidentaux, les maîtres de la finance internationale, aussi bien que les représentants des pays communistes. Censée apporter la paix et le bien-être à l'univers, la mondialisation n'est en fait que l'application de l'imprudence capitaliste à toute la planète.

Aussi, avant même de dresser la liste exhaustive des avantages et des inconvénients de la mondialisation, il existe un principe d'une extrême simplicité, d'une extraordinaire clarté, pour discerner la vérité dans la confusion apparente des événements :

Tout pouvoir, qu'il soit monarchie, empire, dictature, république, socialisme ou communisme, qui se déclare fidèle aux grands Principes de 1789 est ou sera l'instrument de la judéo-maçonnerie dans sa triple lutte contre Dieu, contre les rois et contre l'homme même, instaurant la seule dictature de l'argent.

Au contraire, s'il y a un avenir pour le monde, au plus loin de la triple alliance du *capitalisme*, du *socialisme* et du *communisme*, qui ont pour commune origine le biblisme judéo-protestant, calviniste, méthodiste et luthérien, et qui aboutissent finalement à trois formes de barbarie, anglo-saxonne, germanique et slave, cet avenir sera catholique, royaliste et communautaire, à la manière des temps heureux d'avant 1789.

POINT 120 : CONTRE LES SYNARCHIES DE COMBAT BANCAIRES, PATRONALES, SYNDICALES

1. Les *industriels*, mus par l'intérêt capitaliste et la recherche de leur plus grand profit, ont déclenché les hostilités. La concurrence, première loi du marché, les contraignait à baisser les prix de revient, donc les salaires, les conditions de travail des ouvriers étant plus compressibles que les autres coûts de production. Ainsi naquit le *prolétariat*, plongé dans un état de déréliction pire que l'esclavage antique, pire que la condition des bêtes de somme et des machines. Honte du *patronat de combat*, du *système* plus que des hommes.

2. Les *ouvriers* sont entrés dans la lutte, avec

un immense retard, quand ils ont obtenu de se grouper pour la défense de leur pain quotidien et celui de leurs enfants. Justes révoltes ! justes grèves ! justes coalitions ! Mais faute d'autorités sociales reconnues, leurs syndicats n'ont plus mesuré leurs revendications et ont lancé les masses ouvrières contre la religion, la patrie, l'armée, la société bourgeoise, et contre leur propre gagne-pain ! Honte du syndicalisme révolutionnaire, plus que des ouvriers.

3. Les **politiciens** ont profité de la lutte des classes pour asseoir leur position et leur fortune. Ils ont donné de scandaleuses facilités aux « *grandes dynasties bourgeoises* » pour s'approprier les principales sources de richesse de la nation, faisant de l'État un employé de la ploutocratie. Puis, trompant le peuple des travailleurs, ils ont politisé le mouvement ouvrier, faisant des *organisations syndicales* les marchepieds de leur conquête du pouvoir, vers les bonnes places politiques à partager discrètement avec les mandataires du gros argent. Honte des politiciens parasites, plus encore honte de la démocratie !

4. La **grande banque**, en symbiose de plus en plus étroite avec l'État républicain et social-démocrate, le plus grand usurier du pays, détenant l'argent, le prêtant à qui, comme et quand elle le veut, aux conditions qu'elle veut, a été, est encore la seule gagnante dans cette guerre sociale. Quand les banques sont nationalisées, les financiers technocrates prennent la suite des financiers privés, menant les mêmes jeux pour leurs intérêts et leurs vues politiques. La nationalisation étatique est une aggravation du mal capitaliste ; le perdant est toujours le pays. C'est lui qu'il faut libérer de ces tutelles, et d'abord de la tutelle des banques, en le rendant à ses institutions.

5. C'est aussi le péché des **gens d'Église** dont « la doctrine sociale » a soutenu le principe de cette économie capitaliste, pour la faire évoluer vers le socialo-capitalisme, jusqu'à approuver finalement la mondialisation. Ce faisant, ils ont béni la domination de l'Argent sur le monde, au lieu de défendre et de prêcher les principes de l'écologie catholique qui régissent le cadre temporel du règne du Christ et de la Sainte Vierge ici-bas.

6. Il n'en demeure pas moins que, même s'il paraît triompher partout, le capitalisme, qui est une *impiété*, est un système *imprudent* voué inéluctablement à la ruine. Lorsque à Fatima, la Sainte Vierge annonce le triomphe de son Cœur Immaculé, elle affirme aussi qu'un « certain temps de paix » sera donné au monde. Cette promesse implique l'assurance d'une restauration *miséricordieuse* de la société selon les principes de l'écologie, seuls capables d'en assurer la paix et la prospérité.

L'ORDRE NOUVEAU FRATERNEL.

POINT 121 : NOTRE IDÉAL SOCIALISTE

Si les insuffisances et les tares du socialisme sont évidentes, et sa récupération par le capitalisme prouvée, il n'empêche que le socialisme a cherché et trouvé, à peu de chose près – mais c'est tout un monde ! – le remède au mal capitaliste, tout au moins chez ses théoriciens français tel Proudhon. Ce socialisme français, proudhonien, « *socialisme à visage humain* » et « *mutualiste* », n'a évidemment rien à voir avec le marxisme, « *le ténia du socialisme* » (Proudhon). Il va au contraire à la redécouverte et à la reconstitution de l'écologie la plus naturelle et la plus traditionnelle.

1. L'**autogestion** prétendait faire revivre une « *société conviviale* » en arrachant au capitalisme sans entrailles le destin du peuple travailleur. Le retour de la propriété des biens et du pouvoir de décision à la base, à la communauté d'entreprise où tout est à « l'échelle humaine », rejoint notre projet corporatiste. Ici et là, il s'agit de remettre au peuple organisé la libre disposition de lui-même, de son travail et de ses biens.

Malencontreusement, l'*égalitarisme démocratique* diluant entre tous le droit de propriété et le pouvoir de décision, les collectivisant, rend l'autogestion impossible ; à preuve l'expérience yougoslave ! Au contraire, la corporation, organique, hiérarchique, par exemple, est viable et sûre.

2. La **nationalisation** prétendait restaurer l'ordre, la justice et la paix par l'intervention d'un pouvoir indépendant, celui de l'État, comme juge, arbitre, contrôleur et régulateur d'une économie que la liberté des factions affrontées transformait en jungle sauvage. Ce recours à une autorité souveraine, qu'anime le seul souci du bien commun, rejoint notre appel à un pouvoir absolu, c'est-à-dire indépendant des partis et des puissances d'argent, délivré des contraintes électorales. Lui seul est capable de libérer le peuple travailleur de la tutelle des grands, en retirant au pouvoir financier les droits exorbitants qu'il s'est accordés, pour confier les intérêts des métiers et de toutes les professions à leurs vrais responsables.

L'erreur démocratique a donc pourri le remède et l'a rendu pire que le mal. Car l'État démocratique n'est ni arbitre ni justicier, mais partisan et accapareur. Alors que l'intervention d'une autorité souveraine absolue affranchit des partis et des factions, la nationalisation démocratique est un asservissement au collectivisme d'État.

3. Le socialisme, par religion démocratique, a voué le peuple à la misère et à l'esclavage. Sa démophilie pourtant nous est proche. La Phalange, profondément éprise du bonheur du peuple et de

justice sociale, n'était le démocratisme, se proclamerait volontiers *socialiste*.

POINT 122 : UNE RÉVOLUTION NATIONALE

1. Le malheur absolu de tant de peuples tombés sous le joug effroyable du communisme, la multiplication des foyers de guerre étrangère et civile, les troubles sociaux engendrés par une économie sans cesse perturbée, devraient avertir nos contemporains de la menace qui pèse sur eux. Pourtant, il semble que le monde poursuive en aveugle sa marche à l'abîme. La raison en est simple. Tous ses organes collectifs de réflexion et de décision sont inféodés au système capitalo-socialiste qui les empêche de se ressaisir et de réagir.

2. Pour une contre-révolution enfin populaire et libératrice, sur qui compter ? Sur quels exclus du "pays légal", quels opposants, quels révoltés ? Au début des années 1980 existait une *extrême gauche révolutionnaire* excédée par l'oppression capitaliste et rebelle à l'embrigadement socialiste, ainsi qu'une *droite conservatrice et nationale*, avide de juste liberté et d'initiative, protestant contre le carcan de l'État bureaucratique et contre l'étouffement de la libre entreprise. Surtout, survivait encore une *droite légitimiste*, seule libre de toute inféodation, seule consciente des véritables oppressions économiques et politiques, et seule munie d'une doctrine de restauration. Aujourd'hui, nous devons constater qu'il n'existe plus d'élite, dotée d'un certain pouvoir, capable de renverser le système capitaliste.

3. La contre-révolution que les temps actuels exigent sera donc consécutive à l'écroulement du monde présent impie et au triomphe du Cœur Immaculé de Marie qui disposera aussi les cœurs et les esprits au retour à la vérité catholique dans tous ses aspects. Établi dans le culte de l'Immaculée, libéré de l'emprise de l'Argent, le peuple lui-même, instinctivement avide, en ses communautés naturelles, de liberté, de propriété, de responsabilité, aspirera à reprendre ses légitimes pouvoirs économiques en brisant le carcan de l'État capitalo-socialiste.

4. Cependant, il n'y aura pas de véritable restauration de l'ordre sans contre-révolution ou révolution nationale, c'est-à-dire sans renversement des institutions et des groupes sociaux oppresseurs à la faveur d'une terrible crise économique accompagnée d'un vide politique ou d'un violent mécontentement populaire. Cette réaction nationaliste pourra être provoquée soit par des hommes politiques déjà en place, soit par un coup d'État militaire, soit encore par l'arrivée au pouvoir d'un homme politique "charismatique", capable de prendre en main les destinées de la nation. L'idéal serait évidemment la restauration

au plus vite d'un pouvoir royal, par une intervention de la Providence.

5. La révolution nationale consistera à écarter du pouvoir économique et politique les organisations synarchiques occultes et oppressives, tant de la haute finance et de la grande industrie que des partis et de leurs filiales syndicales. Cependant, elle devra se faire hors de tout esprit de vengeance, sans "épuration" ni lutte des classes. Elle ne devra en rien toucher, troubler la vie quotidienne du peuple. Mais elle devra anéantir et interdire les *idéologies* qui ont été le support mental et moral de l'oppression, et leur opposer, leur substituer fièrement les *idées mères*, les lois saintes et saines de notre véritable tradition populaire catholique et française.

POINT 123 : CONTRE-RÉFORME D'ABORD !

1. Point de révolution sociale qui ne soit nationale. Point de révolution nationale sans destruction radicale des philosophies athées, matérialistes, décadentes du libéralisme capitaliste et du socialisme démocratique, responsables de l'appât du profit, du culte de l'argent, de la frénésie des jouissances immédiates et égoïstes, qui ont entraîné la dégénérescence de la race par le fléau de la dénatalité et de l'immoralité. Il n'y aura donc pas de révolution nationale sans l'Église revenue de son modernisme et de son libéralisme par une Contre-Réforme. Car elle seule aura le pouvoir de dénoncer le crime de ces fausses philosophies et d'y opposer la vraie doctrine catholique, tout en obtenant du Cœur Immaculé de Marie la grâce qui disposera les cœurs aux efforts nécessaires pour le redressement national.

2. La révolution nationale suppose donc le triomphe du Cœur Immaculé de Marie. C'est par sa Médiation universelle que Dieu nous donne « *la vie, le mouvement et l'être* », que sa Providence dispose les biens temporels nécessaires à la prospérité de chaque nation, et donne la paix aux sociétés humaines qui lui sont consacrées. Elles retrouveront en ce Cœur Immaculé la fraternité qui nous était traditionnelle et familière, au temps où régnait la foi religieuse unique et vraie, proclamée religion de la nation : la *religion catholique romaine*.

La dévotion au Cœur Immaculé de Marie reconstituera le tissu social de la Chrétienté, loin des prestiges de l'Argent et des discordes qu'il provoque.

3. Cette restauration nationale fera figure de miracle divin plus étincelant encore que celui de sainte Jeanne d'Arc délivrant Orléans et menant le roi à Reims pour y être sacré. L'action de grâces jaillira alors de toutes les poitrines demeurées « *catholiques et françaises toujours* ». Il s'ensuit que,

sans attendre la conversion de tous, notre Dieu et l'Immaculée Conception, notre Mère à tous, seront honorés non seulement par le respect de la loi divine et du repos dominical, mais encore par des liturgies publiques à l'occasion de leurs fêtes.

4. La foi en la *Providence divine* imprégnera la vie temporelle. Manifestée par la prière, elle donnera à l'*écologie nouvelle* sa loi la plus sûre, à sa prudence naturelle une lumière supérieure. Ainsi notre peuple retrouvera le sens du réel, du possible, du souhaitable, contre l'utopie mensongère, la critique subversive, la confiance en l'État-Providence et sa démagogie, les revendications abusives, le parasitisme social. Le «*retour au réel*» marque l'exacte mesure de la vertu humaine fondamentale, qui est l'humilité, mais seule la confiance en Dieu, qui est amour, lui donne son incontestable noblesse par la médiation du Cœur Immaculé de Marie.

5. La légitimité des autorités, la solidité des communautés, la loyauté et la fidélité des contrats, et par conséquent l'ensemble complexe et heureux des droits et des devoirs réciproques des personnes prendront ainsi solidement appui sur la foi catholique nationale et mariale, clef de voûte de l'ordre ancien et nouveau de la France.

POINT 124 : JUSTICE ET CHARITÉ FRATERNELLES

Pour une communauté nationale dont le lien essentiel est la vraie religion, il n'est nul besoin de «*mystique*» raciste, gnostique, matérialiste. La France n'est pas une déesse, ni l'État un dieu, encore moins l'homme un absolu. La fin et le centre de tout, ce n'est rien d'économique, de politique ou d'humain, c'est Dieu ! Et voilà qui simplifie, pacifie, tranquillise la vie.

1. La communauté nationale, dans tous ses cercles naturels, accueille, éduque et protège ses membres, d'abord par une pure générosité naturelle, ensuite selon une «*immense réciprocité de services*» (Mgr Freppel) où se déterminent spontanément et sans trop de calcul égalitaire les droits et devoirs de chacun pour le meilleur bien de tous, compte tenu de la vocation surnaturelle commune et du service national exigé de chaque personne.

2. La loi du travail est sacrée : «*Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.*» En conséquence, tout devoir accompli, tout travail honnête, tout service devient source de mérite et de droit. Le travail et le service social sont protégés, c'est-à-dire aidés et favorisés, garantis dans la mesure du possible par l'autorité publique, parce qu'ils sont la première et principale source de la richesse, de l'honneur, de l'autorité dans la nation,

par opposition à la spéculation, à l'intrigue, au favoritisme.

Cette loi du travail et du service social interdit le *parasitisme* des riches comme des pauvres, les *revendications* de droits sans devoirs, les outrances d'*assistances sociales* dégradantes.

3. C'est l'initiative individuelle et celle de l'Église qui suscitent les services de charité dont la communauté nationale a besoin, «*Vous êtes tous frères, vous n'avez tous qu'un même Père*», enseigne Jésus-Christ. Notre Père commun, ce n'est pas l'État mais Dieu. Certes, exceptionnellement l'État peut agir par suppléance provisoire, dans la carence de dévouements spontanés, mais une grande part reviendra aux communautés locales et professionnelles directement au contact des misères à soulager : tels l'accueil des immigrés, le reclassement des «*marginiaux*», le secours aux chômeurs, l'aide aux pauvres, et généralement répondant à toute sollicitation pour ceux qui tombent dans les trous du tissu social et restent, de ce fait, privés de tout secours.

Car «*vous aurez toujours des pauvres parmi vous*», et peut-être serez-vous l'un de ces pauvres qui demandent à être secourus. À chacun de faire aux autres, non par justice, non par politique, mais par charité, ce qu'il voudrait qu'en pareille détresse il lui soit fait à lui-même.

POINT 125 : POUR UNE SOCIÉTÉ DE RIGUEUR

La Révolution nationale se devra d'être forte et rigoureuse dans sa réprobation et sa répression des menées subversives aux trois niveaux de «*la fortune anonyme et vagabonde*», de l'intelligence et de la guérilla. «*Il n'y a pas de liberté pour les ennemis de la liberté*», l'axiome totalitaire peut et doit être retourné contre ses inventeurs. C'est la proclamation de la *liberté démocratique* qui a déclenché la mise en esclavage de la nation par d'injustes pouvoirs. Le retour à la *liberté de la nation* implique donc une solide protection établie par l'autorité légitime et garantie par la force.

1. La *fortune anonyme et vagabonde* est le principe majeur de tout désordre et de toute subversion, parce qu'elle travaille pour elle-même, en vue de son accroissement perpétuel et illimité. Dans ce but, ses possesseurs s'entendent pour former des *sociétés secrètes*, des commissions économiques, des groupes d'apparence philanthropique, grâce auxquels ils dominent la vie sociale, achètent les consciences, pourrissent la pensée, conduisent l'opinion publique et enfin procurent des armes à des égarés pour détruire tout ce qui s'oppose à leur domination.

Pour faire obstacle à cette puissance cachée et

corruptrice, il ne sert de rien que l'État s'empare de la richesse, il ne ferait que se substituer aux puissances financières pour imposer le totalitarisme de l'Argent au pouvoir.

Il lui faudra donc interdire, non pas la fortune, mais son anonymat et son vagabondage par la spéculation irresponsable. De même, il faudra interdire les sociétés secrètes et leurs filiales "philanthropiques" ou culturelles, comme les partis politiques et leurs filiales syndicales. L'or étranger sera l'objet d'une surveillance particulière, car la France n'est pas à vendre, et son âme encore moins que ses biens.

2. **L'intelligence** est devenue dans notre monde ploutocratique, par mille canaux de presse et d'édition, de radio-télévision et d'internet, serve de l'or. En particulier par l'invasion de la publicité dans les moyens d'information et dans toute la vie publique, intellectuelle et artistique.

L'ordre nouveau procurera au monde intellectuel une sécurité et une manière de prospérité corporative qui le libérera de l'esclavage ploutocratique et socialiste. L'honnêteté de l'information sera particulièrement garantie. Tout retour de la finance et de l'industrie dans le monde de la presse et de l'information sera étroitement surveillé, sévèrement jugé, comme il sera mis fin aux tutelles dégradantes des idéologies et des partis.

3. **Le terrorisme** sera durement et immédiatement réprimé par des tribunaux et par une police spécialement conçus pour cette forme de lutte, selon une procédure adaptée. Mais ce sont les *pourvoyeurs de l'argent et des armes* qui seront principalement poursuivis. Démasqués, ils seront frappés dans leurs biens, au profit des veuves et des orphelins de la nation. Car il est avéré que toute guérilla est l'instrument cruel de commanditaires puissants, dont les buts économiques et politiques n'ont rien de commun avec la liberté et le bonheur du peuple.

Les misérables agents du terrorisme seront sanctionnés comme il convient, dans l'espoir de leur amendement, mais leurs plus hauts patrons seront impitoyablement châtiés pour que passe aux grands financiers, aux hommes de partis, aux troubles serviteurs de l'étranger, l'habitude d'étendre leur puissance sur la terre dans les larmes et dans le sang des innocents.

POINT 126 : POUR UNE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE

La répression des menées subversives de la fortune anonyme et vagabonde, des médias et du terrorisme, aidera à la *restauration de l'autorité de l'État* et, par voie de conséquence, au *retour de la confiance* au sein de la communauté nationale.

1. **Ce ne sera pas un totalitarisme**, d'abord parce que la ploutocratie dans ce pays ne représente qu'une infime minorité à laquelle d'ailleurs il ne sera fait que du bien. On la contraindra à renoncer à ses injustes spéculations et à ses manœuvres de domination universelle. Ainsi redressée, cette minorité d'argent et d'affaires sera protégée contre elle-même, et sa compétence, ses activités seront utiles au pays.

Quant aux partis, ils disparaîtront, n'ayant plus de raison d'être ; et c'en sera fini de leur oppression idéologique, financière, administrative : les membres du *pays légal* républicain devront rentrer dans le *pays réel*, et s'ils consentent à travailler au bien commun, ils pourront mettre leurs aptitudes et leurs ambitions au service de l'État national.

2. **Ce ne sera pas un totalitarisme intellectuel**, mais au contraire un affranchissement de l'erreur, de l'absurde, de l'impiété. Il suffira d'assurer une totale liberté à la diffusion de la vérité et de réprimer l'expression du matérialisme athée, de l'erreur et du mensonge, de la calomnie et de la diffamation, pour que la *liberté de pensée* soit de nouveau chose bonne et salutaire.

L'Église catholique, en effet, n'impose pas son Credo par contrainte. Au contraire, elle interdit de forcer les âmes et les consciences. Certes, *privés de tout droit social*, l'erreur et le mal seront réprimés lorsqu'ils constituent une agression, une provocation ou une injuste séduction pour le peuple chrétien, car ils sont alors gravement attentatoires à l'ordre divin et humain. Mais ils peuvent être *objets de tolérance* de la part des autorités publiques et même religieuses, s'ils ne causent aucun mal social. En bien des cas, cette tolérance paraît préférable pour le bien de la paix comme pour l'expression de la charité fraternelle.

3. **Ce ne sera pas un totalitarisme policier**, parce que la fin des hauts et des bas brigandages est un bien absolu pour le peuple. Le choc des rigueurs nécessaires n'est ressenti durement que par le petit nombre des criminels, par des oligarchies inconnues ou détestées du grand nombre. Mais l'effet de la sécurité, de la probité et de la paix est universel. Ainsi renaît le sentiment de la communauté humaine et son activité reprend vigueur sous mille formes où la fraternité est de règle. Car il est plus prudent, plus expédient et reposant d'être sage que fou, honnête que voleur, généreux que méchant, querelleur, ambitieux et violent.

L'œuvre de salubrité accomplie, la « *société conviviale* » se refera d'elle-même.

POINT 127 : EN ATTENDANT, LE RÔLE DE LA PHALANGE

La restauration de l'écologie catholique nécessitera donc, pour être intégrale, que l'Église soit revenue de son apostasie par une Contre-Réforme et que l'autorité souveraine de l'État soit restaurée indépendamment des puissances capitalistes. Deux conditions qui, elles-mêmes, supposent le triomphe préalable du Cœur Immaculé de Marie. Cependant, il ne faut pas attendre que ces conditions soient accomplies pour y travailler, avec le secours de sa médiation, pour deux raisons.

1. La révolution nationale répondra à l'aspiration du peuple souffrant des funestes conséquences du capitalisme. Plus il y aura d'« îlots de Chrétienté » pratiquant déjà l'écologie catholique, dans le petit espace de liberté qui nous reste, plus le peuple aura sous les yeux des modèles qui attiseront sa critique du système capitaliste et le disposeront aux grandes réformes.

2. Les mesures de la révolution nationale doivent être préparées par le labeur d'équipes intellectuelles libres de toute attache aux classes dominantes, dirigeantes, qu'il faut démasquer et dénoncer avant de les renverser. Ce travail se fera donc dans le temps où elles détiennent encore l'argent, le pouvoir politique et policier, l'information, l'encadrement des partis et des syndicats.

Ce sera l'œuvre d'une *Phalange héroïque*. Et parce qu'il est nécessaire de faire la révolution proprement, sans laisser dévier le mouvement libérateur sur des objectifs d'importance nulle ou de diversion calculée, tels le clergé progressiste, la bourgeoisie conservatrice, les immigrés..., il y faudra une *Phalange sage*. Mais la prodigieuse merveille d'une libération réussie mérite tant d'efforts et de si grands ménagements !

3. Dès maintenant, il faut donc mettre en place une véritable action sociale, catholique et nationale, dont la mission de longue haleine sera de « *refaire l'entente naturelle des patrons et des ouvriers au sein de l'entreprise et y constituer des systèmes d'accord, d'un rendement immédiat ; ces îlots pacifiques prépareront l'ample et riche système d'économie nationale dont un nouvel État légitime dotera le pays* » (Amicus).

LA FAMILLE, CELLULE FONDAMENTALE DE L'ÉCOLOGIE.

POINT 128 : L'ÉCOLOGIE FONDAMENTALE

1. Fondée sur la croyance et la confiance en Dieu, créateur et providence, bienveillant et bienfaisant, fortifiée par les leçons du passé qui montrent

ce que peut un peuple français libéré et rendu fraternel, notre restauration nationale aura pour règle souveraine le principe fondamental de la science et de l'art écologiques : *l'harmonie de la terre, de l'habitat et du travail*. C'est le plus précieux héritage de notre civilisation millénaire. Il faut sauver ce qui subsiste, il faut tenter de refaire ce qui a disparu et continuer à bâtir la civilisation selon cette Sagesse traditionnelle plus encore divine et chrétienne qu'humaine :

Son harmonie consiste toute dans une distribution et un équilibre constants de trois grands éléments :

– **L'espace** non pollué mais préservé, cultivé, soigné : la terre, la mer, l'air, les champs et les forêts, les eaux...

– **L'habitat** distribué dans l'espace selon une densité raisonnable et répondant à un peuplement qui reste dans des normes naturelles et civilisées : maisons de famille, groupées en villages, bourgs et villes provinciales, capitales régionales et nationale, convenablement dispersés.

– **Le travail** conçu en vue de la civilisation et non l'inverse : agriculture, arboriculture et pêcheries d'abord, artisanat et commerce ; petite et moyenne industrie, enfin grande industrie spécialement asservie aux nécessités écologiques ; et secteur des services lui-même inséparable des équilibres humains à sauvegarder et à enrichir.

2. La géographie française montre *l'incomparable prédestination* de ce pays à toutes les perfections, si diverses, de l'équilibre écologique. Cependant, les conséquences insensées d'un siècle et demi de développement cancéreux de l'industrie et de concentration urbaine lépreuse ont largement détruit les harmonies fondamentales. Les rebâtir sera une œuvre de longue haleine, nécessitant une grande politique écologique décidée de haut, mais réalisée avec enthousiasme par la communauté nationale unanime.

3. Car le retour à « *l'équilibre écologique* » ne sera pas la création technocratique et planifiée d'un État omniscient, omnipotent. Ce sera une œuvre de patience et d'amour, spontanée et prudente, des quatre « *piliers* » de l'écologie : la famille, les associations de gré à gré que les familles pourront former, destinées à devenir de droit public, et enfin la communauté nationale. Ces institutions fondamentales de toute société humaine civilisée doivent s'épauler et se développer sagement selon mille subtiles corrélations. Leur restauration et leur bon fonctionnement constituent donc l'objectif essentiel de notre écologie.

POINT 129 : LA PROSPÉRITÉ FAMILIALE

1. **La communauté familiale** est l'objet primordial du discours écologique et le premier acteur écono-

mique, parce qu'elle existe et assume son destin comme une personne morale, unité d'amour conjugal et parental, et non pas lieu de rencontre, de profit, de commerce, de concurrence. L'unité familiale est antérieure aux rapports d'intérêts que préside la loi d'équilibre des échanges.

La famille est une *cellule écologique complète*, avec ses intérêts stables, biologiques, matériels et moraux, son circuit d'activités complet, son travail en vue de sa propre consommation, son épargne orientée par des projets à long terme communs, sa volonté de fécondité et de prospérité équilibrée, constante et sûre : sa *prudence* spontanée. L'économie domestique a régné à l'état pur, presque exclusivement, pendant des millénaires sur toute la terre. C'est elle qui se reconstitue, se défend, s'adapte et prospère le plus sûrement. C'est vraiment la base de tout système plus complexe, faute de laquelle rien ne sera jamais conforme à la nature ni capable de durer.

2. Il faut donc d'abord autoriser, restaurer, laisser vivre et s'épanouir la liberté familiale qui implique *autorité, propriété et responsabilité*. Autrement dit : *décision, capacité, prudence*. La famille a des besoins qu'elle cherche à satisfaire au moyen de ses capacités de production et d'échange de biens, selon ses facultés de décision autonomes. Il lui revient d'équilibrer travail et consommation, dépense et épargne, conservation et échange, pour jouir en sécurité morale de la bonne vie d'aujourd'hui. Selon sa prudence, elle conduit sa propre vie intérieure et elle engage ses personnes et ses biens, son honnabilité et son avenir dans ses relations extérieures.

Aucun pouvoir ne peut remplacer ce premier poste de décision et de responsabilité sans porter mortellement atteinte à l'équilibre écologique foncier de la société humaine.

3. C'est ici que se déploie la **première « utopie »** ou *norme idéale de l'écologie* : la *prudence des communautés familiales* est le premier et le plus indispensable remède aux crises économiques que rencontre l'humanité à travers toute son histoire. Plus solide et saine sera l'institution familiale libérée de la propagande capitalo-socialiste, mieux la société fera face à ses difficultés. Ce principe sacré implique le respect absolu des trois éléments de l'écologie familiale : le pouvoir de décider pour cette communauté ou **autorité**, le pouvoir de disposer de ses biens de façon durable ou **propriété**, le pouvoir de contracter des engagements stables, ou **responsabilité**.

La famille, premier sanctuaire d'une vie écologique concertée, dont nulle analyse scientifique et mathématique ne pourra d'ailleurs totalement pénétrer la réalité, échappe à la surveillance et à l'intrusion des autres pouvoirs économiques qui doivent la servir plutôt que l'asservir.

POINT 130 : LA FAMILLE RESTAURÉE

1. Notre **ancien droit familial** n'était autre que le droit ecclésiastique, faisant du mariage une institution stable et civilisée, fondée sur un sacrement et un engagement irrévocable, définissant la famille comme une hiérarchie naturelle et sacrée, une réciprocité de services, un équilibre de devoirs et de droits. Il assura mille ans la vitalité des familles et par elle la fécondité et la vigueur de la nation.

La **Révolution**, par ses principes mêmes, devait détruire cet inébranlable édifice ; il lui a fallu deux siècles. Le droit familial ne pouvait pas résister à la déclaration et à la revendication des *droits de l'homme*, somme des exigences anarchiques et égoïstes de l'individu, « *naissant enfant trouvé et mourant célibataire* » (Renan). En outre, les principes démocratiques ont corrompu les mœurs et les gouvernements ont été contraints d'adapter la législation aux mœurs ! Tel est bien le profil de toute décadence.

La **famille indissoluble** a fait place à la rencontre libre de deux individus que peut bientôt séparer le divorce par simple consentement mutuel.

L'**autorité maritale**, qui soutenait le pouvoir naturel du chef de famille, n'existe plus ; les époux sont indépendants et dressés l'un contre l'autre par la loi.

L'**autorité paternelle et parentale** est dissoute par la loi et a pratiquement disparu devant l'émancipation des enfants et la collectivisation forcenée de toute leur existence.

La **famille légitime** est battue en brèche par l'assimilation civile du concubinage et des unions contre nature au mariage, des enfants naturels et adultérins aux enfants légitimes. Seule autorité à subsister dans ce saccage, le juge est appelé constamment à statuer sur tout litige : il fait et défait les familles au gré des passions et des tiraillements. Juridiquement, économiquement, socialement, l'union libre, favorisée par toutes sortes de règlements, devient un statut reconnu, préférable à l'état de mariage. Avoir des enfants était déjà, en raison des dispositions du Code, une gêne considérable ; c'est devenu de nos jours une honte, une atteinte portée aux droits de ceux qui jouissent présentement de la vie. La République maçonnique organise la propagande pour la contraception, la soutient des deniers de l'État ; elle livre méthodiquement à la dépravation la jeunesse des écoles et met au point, de connivence avec les trusts financiers qui exploitent cette industrie et ce commerce, une immense *œuvre de corruption générale* de la société. L'*homosexualité* est légitimée et protégée. Plus encore, la liberté de l'avortement ébranle le fondement même de la civilisation. Tant et si bien que la notion même, traditionnelle, de la famille est aujourd'hui étrangère

à l'expérience d'une grande partie de la jeunesse de nos sociétés.

2. L'Église seule peut entreprendre le redressement des mœurs, nécessaire, urgent, qui reste cependant un vœu profond des peuples corrompus par les institutions et les propagandes démocratiques. La loi civile doit y aider par la restauration au moins facultative et progressive de l'ancien Droit français, naturel et chrétien. Le mariage monogamique indissoluble, la puissance paternelle et parentale dans la communauté familiale légitime, la proscription absolue de l'avortement en sont les chapitres principaux.

Dans notre société pluraliste, et pour tenir compte de la décadence des mœurs, d'autres droits familiaux pourront être reconnus, orthodoxe, musulman, juif, etc., à l'exclusion de *l'anarchie individualiste* qui prétend ignorer tout engagement mutuel, toute loi naturelle et toute moralité. L'État obligera chacun à la loyauté de ses engagements selon son droit particulier. Ainsi jugera-t-il les catholiques selon le droit ecclésiastique et les obligations connues du mariage sacramentel librement contracté par eux. De leur propre gré, les foyers s'engageront dans la voie de la restauration désirée.

POINT 131 : LA RESPONSABILITÉ DE L'AUTORITÉ FAMILIALE

Restaurer la structure familiale n'est pas suffisant, il faut encore doter les familles des moyens d'exercer leur fonction écologique.

Les libertés économiques et sociales, matérielles et spirituelles des familles leur seront reconnues à proportion de leur stabilité. Le plus large droit des chefs de famille à décider de leurs choix, à mesurer leurs volontés sur leurs capacités, hors de la tutelle étatique et des pressions collectives, doit être une norme fondamentale de l'ordre nouveau : liberté et responsabilité de la fécondité, de l'éducation et de l'instruction des enfants, de leur orientation professionnelle, de la santé, des loisirs, de la culture, de l'habitation, de l'épargne et des moyens de prévoyance, de la retraite et du régime successoral dans la limite des lois et des coutumes.

Toutes ces facultés, n'étant plus de pures revendications à l'adresse d'un État-Providence mais des droits réels, auront pour contrepartie évidente des fidélités, des sujétions et des charges. Le *désengagement de l'État* se trouvera ainsi heureusement compensé par la *responsabilité accrue* de l'autorité familiale dont la prudence naturelle ne sera jamais assez estimée. Car chaque famille a beaucoup de sagesse et d'énergie pour la recherche et la garde de son propre "capital humain" fait de valeurs

spirituelles plus encore que de biens et de profits matériels.

Toutefois, le désengagement des pouvoirs publics ne saurait être total. Leurs interventions ou leurs aides financières sont dans certains cas indispensables, notamment en matière de santé. Qu'elles s'inscrivent dans le cadre de politiques locales ou nationales, elles viseront toujours, directement ou indirectement, à aider les familles, et leurs modalités devront respecter l'autorité familiale, sauf cas patent où l'intérêt public serait en jeu.

En cas de défaillance de l'autorité familiale, des procédures de tutelle seront prévues et pourront être ordonnées par l'autorité judiciaire. Mais plutôt que de compter sur des organismes d'État, la tutelle pourra être exercée « *en bon père de famille* » dans le cadre de la famille élargie ou des institutions caritatives locales, sous le contrôle d'autorités locales responsables, ce qui permettra une grande souplesse dans ses conditions d'exercice.

POINT 132 : LA PROPRIÉTÉ HONORÉE

En démocratie capitalo-socialiste « *la propriété c'est le vol* », comme le pouvoir c'est l'*usurpation*. C'est très vrai : la Révolution libérale a transformé ces deux fonctions sociales qui fondent et régissent tout l'ordre humain civilisé, en instruments de déstabilisation du patrimoine français et en moyens de spoliation de ses richesses par les oligarchies financières et politiciennes. Telle est la violence institutionnalisée.

Par la commercialisation abusive et intensive de toute richesse, par la prévalence du signe monétaire ou commercial sur le bien réel, le capitalisme libéral arrache à leur situation stable toutes les classes de la société que l'inflation, la spéculation et l'agitation monétaire pillent et dépouillent de leur stabilité et de leur enracinement, de leur régularité et de leur honnêteté. Le socialisme achève cette ruine en s'arrogeant la fonction inouïe de grand justicier, chargé de redistribuer la richesse en transférant les biens des particuliers à l'État et de l'État à ses privilégiés, s'en adjugeant le principal.

1. La science écologique pose en principe que la propriété est un élément de la *liberté naturelle des familles* et l'une des assises de l'ordre, de la vitalité et de la stabilité des sociétés. Toute propriété est reconnue légitime dès lors qu'elle est héritée ou acquise selon les lois et coutumes, capital accumulé par les familles, fruit d'un revenu honnête, d'une épargne, d'un travail, d'un service rendu, d'un échange ou d'un don normal dont la société n'a pas à discuter l'usage ou l'intention.

Aucun principe *a priori*, égalitaire ou libertaire, ne peut remettre en question l'appropriation des

biens et leur tranquille possession par les familles. Prétendre le contraire au profit de l'État ou de la collectivité, au nom d'une « *hypothèque sociale* », comme disent les socialistes, ou d'un droit universel, revient à détruire l'ordre écologique voulu par Dieu Créateur.

2. C'est assez dire que ce droit de propriété ne peut pas être celui, individualiste et absolu, du bourgeois libéral qui fit la Révolution de 1789. La nécessité de la vie en société implique la liberté de posséder, mais aménagée et donc limitée, relativisée par toutes les conventions communautaires et tous les accords de gré à gré qui établissent l'équilibre des relations sociales : tels étaient autrefois les régimes divers des biens familiaux, féodaux ou communs. C'est parce que ce contrepois n'existait plus que la propriété, surtout industrielle et commerciale, a pris un caractère si sauvage au dix-neuvième siècle.

Toutefois – et c'est là une deuxième limite que rencontre naturellement la propriété en raison, cette fois-ci, du bien commun supérieur –, l'État en tant que défenseur attitré de la nation, et garant de la possession tranquille des propriétés, a sur celles-ci des droits régaliens qui justifient les charges et services qu'il est en mesure d'exiger, impôts sur les propriétés, expropriations le cas échéant, etc.

POINT 133 : LA CONSTITUTION DU PATRIMOINE

1. L'ordre nouveau accorde un honneur et un respect d'autant plus grands aux propriétés que celles-ci manifestent une valeur patrimoniale et assurent des services sociaux. Dans toute civilisation profonde, en effet, un lien existe entre les biens et les personnes, entre la richesse et sa fonction sociale, entre le prestige du propriétaire et ses obligations morales. La Révolution, au contraire, en abolissant « *les privilèges* », a discrédité la propriété, l'a libérée de tout honneur et service, et réduite ainsi à une richesse matérielle, de jouissance exclusivement individuelle et vulgaire.

2. En conséquence, toute communauté familiale, ou locale, professionnelle, morale, religieuse, à haute fonction de service et de grande stabilité, doit se savoir maîtresse de son travail et de ses revenus, de son épargne et de ses biens patrimoniaux ou de mainmorte, à perpétuité, sans que nulle menace de spoliation n'en trouble la gestion et n'amène leurs gérants à les dissimuler par la fraude et à spéculer pour les garder de toute injuste érosion.

Le retour à une plus grande liberté des donations, l'élargissement du régime des successions

donneront les dernières garanties désirables au droit de propriété familial et communautaire. L'État considérera comme un avantage écologique certain de ne pas grever d'impôts déraisonnables le capital familial et les successions, pas plus que les biens attachés aux grandes fonctions sociales, et corps de la nation.

3. L'État, pour respecter et honorer la propriété, devra lui-même corriger les deux vices fondamentaux de l'économie moderne capitalo-socialiste : **l'inflation et la fiscalité**.

Le chef de l'État considérera de son devoir d'assurer à la nation une *monnaie saine*, correspondant à une richesse ou à une activité réelle, et à lui conserver à travers les décennies une *valeur stable*. Envers et contre toutes les théories et les mauvaises habitudes des sociétés modernes. Car l'inflation est une *spoliation déguisée* des gens d'épargne et d'honnête labeur par les grands spéculateurs financiers, exploités du peuple, et par l'État et ses organismes dévorants.

Le chef de l'État considérera l'impôt comme la contrepartie des services rendus, mais selon le bien commun de la nation. À moins de graves nécessités, elle veillera donc à limiter ses services selon ses capacités financières réelles, gérant au mieux son budget afin que la ponction fiscale ne vienne pas entamer le capital de la nation.

L'inflation et la pression fiscale sans raison ni règle favorisent en effet la *richesse individuelle*, monétaire, irresponsable, inavouée et frauduleuse au détriment de la *richesse visible*, qu'on ne peut dissimuler au fisc, que sont les revenus des activités honnêtes et des propriétés familiales, servantes du bien commun. Le chef de l'État soutiendra celle-ci et pourchassera celle-là. Il se souviendra que la première des règles, la règle d'or de toutes bonnes finances publiques, comme de toute saine économie, est la **confiance**. Son autorité paternelle seule peut l'inspirer aux honnêtes gens.

4. Le patrimoine intellectuel, les talents, l'expérience qu'on peut trouver dans une famille seront aussi protégés et encouragés. Par exemple, le transfert de l'activité professionnelle et son apprentissage aux membres d'une même famille seront facilités.

Ainsi, la restauration du droit de propriété recevra l'approbation chaleureuse de tous les pères de famille et ranimera la natalité, la vitalité, l'énergie nationales.

POINT 134 : LES ASSOCIATIONS DE GRÉ À GRÉ

1. L'équilibre instable des familles tend à les unir en de libres associations, en vue d'une collaboration dans la production des biens et leur consommation.

L'avantage de *l'entente* l'emporte sur *l'antagonisme* des intérêts et les mène à composer. C'est tout le domaine des **contrats spontanés** d'où résulte le second équilibre écologique : vente, location, bail ; salaires, entreprises, crédit, commerce.

Ces rapports économiques sont marqués par leur origine, par la proximité de leurs contractants, familles du propriétaire et du locataire, du prêteur et de l'emprunteur, du marchand et du client, etc. Et c'est un facteur d'équilibre humaniste, objet de la **deuxième « utopie »** ou norme écologique idéale : la recherche rigoureuse du profit y est encore modérée ou dominée par des éléments spontanés relevant de la prudence, tranquillité du voisinage, sécurité de l'avenir, simplicité de l'accord, avantages de l'amitié, etc.

2. Il y a tout intérêt à donner à ces contrats et associations la plus grande liberté, avant toute intrusion autoritaire et réglementation administrative. Puisque l'équilibre écologique s'y invente et s'y maintient tout seul ! La responsabilité familiale prime, la justice mutuelle provient d'une prudence qui construit une fraternité, la stabilité résulte de l'honnête avantage des parties.

Ces associations, œuvres de liberté, demeurent encore fondées sur une harmonie naturelle, car toute démesure, toute injustice s'y trouvent rapidement sanctionnées par une violence contraire et la dissolution de la société. L'antagonisme est donc une imprudence écologique, la solidarité au contraire est sagesse.

3. L'organisation et la civilisation croissent à proportion que se développent ces accords dans la libre entente et la collaboration. Ceux-ci rapportent plus aux forts qu'aux faibles, dit-on, développant l'inégalité et l'injustice. C'est vrai lorsque la société repose sur les principes individualistes, mais sous une autorité souveraine et paternelle, l'inégalité est naturellement protectrice. Ces ententes sont un des moyens d'éviter l'écrasement des plus faibles, car l'inégalité y est tempérée par les rapports humains fraternels et la sagesse familiale.

Un ordre écologique plus que millénaire s'est institué sur la base de ces rapports sociaux où la justice, résultant de la prudence des contractants, est devenue la loi réglant l'institution. Ainsi ont pu vivre et prospérer de grandes nations, de très hautes civilisations, dans une économie spontanée, moralisée par la religion, protégée par les pouvoirs politiques, mais autogérée, se conservant dans un équilibre général de type humain et non mathématique, naturel et non technocratique, autorégulé et non planifié, où la vertu de prudence l'emportait sur la loi barbare du profit.

L'ENTREPRISE LIBÉRÉE.

POINT 135 : LA LIBERTÉ DE L'ENTREPRISE

Contrairement à des impressions trop entretenues dans l'opinion par les politiciens, la plupart des Français – et des autres hommes ! – gagnent leur vie dans des sociétés et entreprises de petite ou de moyenne importance. C'est d'elles qu'il faut s'occuper pour les libérer de la tutelle capitaliste, syndicaliste, étatique, et les rendre à leur équilibre écologique spontané, à leur fraternité. La grande industrie devra suivre. Au contraire, tout régler sur celle-ci produit nécessairement un écrasement systématique de celles-là.

1. La solution de la question sociale commence par la restauration de la communauté économique de base : **la petite et moyenne entreprise** qui assure l'essentiel de *l'activité économique*, et la réhabilitation de son chef responsable : *l'entrepreneur*. Il faut que l'entreprise soit solide pour que l'entrepreneur ait la liberté d'être vrai patron, entreprenant, honnête et humain. Actuellement, ces entreprises sont écrasées de tant de charges et le lieu de tant de batailles que tout équilibre, toute prudence, toute justice y sont pratiquement impossibles.

Les **banques** absorbent le principal de leurs bénéfices et décident de leur survie ou de leur mort par l'ouverture ou le blocage des crédits. La **bureaucratie** et sa réglementation excessive, la pression fiscale, les charges sociales extravagantes, l'inspection du travail prisonnière de la lettre des règlements, les bilans sociaux, la politique à l'usine, etc., leur rendent la vie intolérable, découragent l'initiative, l'effort, le progrès. Les **syndicats** ajoutent à l'insécurité et à la détérioration du climat social par des ordres de grève politiques, des revendications intempestives, des cessations de travail dont les finalités sont étrangères aux intérêts de leurs propres membres.

2. Il faut chasser tous ces intrus de l'entreprise ; et à qui la rendre, sinon à l'entrepreneur, son patron, et à ses collaborateurs de tous les niveaux professionnels, dont le travail est nécessaire à leurs familles.

L'**entreprise** peut, en effet, se définir comme *un projet d'affaires dont la finalité réelle est d'assurer le gagne-pain des familles* qui s'y trouvent associées par le travail ou le patrimoine. Si le propriétaire a seul la légitimité d'établir ou de modifier le projet, les autres collaborateurs y adhèrent, plus ou moins explicitement selon leurs responsabilités. Le contrat de travail définira les conditions de cette association.

Le premier responsable de l'entreprise, son « *père* », est celui qui a lancé ce projet ou qui en

assume la direction, c'est l'entrepreneur, le patron. Parce qu'il est le plus intéressé à la réussite de l'entreprise et à sa pérennité, il est le mieux placé pour défendre l'intérêt commun et faire droit aux exigences raisonnables de tous ses membres. Et tant mieux si ce patron est aussi le propriétaire de l'entreprise ; c'est la plus sûre des responsabilités. S'il ne l'est pas, le *droit social* liera son sort étroitement à l'entreprise ou à la société dont il est constitué directeur ou gérant.

Libéré des tutelles aberrantes, rendu à sa pleine autorité personnelle, le patron sera cependant tenu d'établir avec tous les membres de la communauté économique qu'il dirige, entre eux et avec lui, quelle que soit leur situation dans l'entreprise, des organes de concertation.

3. Cela supposera une refonte du droit du Travail, du droit commercial, du droit des sociétés, particulièrement de la société anonyme, d'origine capitaliste protestante, type de la démocratie d'argent truquée qui permit tous les abus, contre laquelle s'élevèrent, toujours seuls, les catholiques sociaux royalistes. En conséquence l'appel à l'épargne, les marchés financiers et l'organisation boursière seront assainis pour mettre aussi fin aux jeux financiers anonymes qui opèrent transfert de propriété, changement de direction, voire d'entreprise, spéculation sans scrupules, ententes secrètes, etc., pour dominer et écraser les marchés selon les intérêts d'un argent sans loi et sans frontières.

POINT 136 : LA GESTION DE L'ENTREPRISE

La fondation d'une entreprise comme sa gestion relèvent éminemment de la vertu de *prudence*. Plutôt que le profit maximum, il faut rechercher la rentabilité et la pérennité de l'entreprise, afin d'assurer durablement la prospérité des familles qui en dépendent. En résulteront des stratégies de développement et des rapports humains au sein de l'entreprise différents de ceux qui ont cours dans l'entreprise capitaliste.

1. Alors que l'autorité du propriétaire de l'entreprise est entière sur le projet d'affaires, pour sa réalisation, au sein même de l'entreprise, c'est la *compétence* qui fonde la *légitimité de l'autorité*. Seul ce critère permet d'assurer la personnalisation des diverses fonctions de direction, d'investissement de capitaux, de travail, et la cohésion de tous autour du chef de l'entreprise pour faire face aux difficultés extérieures et tout naturellement entretenir des rapports humains, faits de respect mutuel et de justice, au sein de la communauté de travail.

Dans le cas des entreprises qui ne sont pas strictement familiales, ou dont le propriétaire n'assume pas la direction, il faudra protéger les familles contre ses

décisions ou celles des actionnaires, qui mettraient injustement ou imprudemment en péril l'entreprise. La direction et les principaux cadres jouiront donc d'un droit de recours à l'arbitrage et d'appel devant les tribunaux compétents.

2. Le rôle du **financier** sera aussi encadré. Considéré comme partenaire de l'entreprise, au même titre que, par exemple, les ingénieurs qui apportent leur savoir-faire, il ne pourra plus usurper l'autorité du propriétaire sur le projet d'affaires ou celle de ses collaborateurs sur la direction de l'entreprise. Son apport financier lui donnera droit à un dividende sur les résultats de l'entreprise, dont l'importance tiendra compte de la durée de son engagement en faveur du projet d'affaires.

3. Le personnel de l'entreprise sera hiérarchisé par ses tâches au sein de l'entreprise, mais aussi par son *dévouement* et sa compétence. On distinguera donc les nouveaux arrivés qui devront faire leurs preuves, les membres à part entière de l'entreprise, et les anciens, ceux qui, dans leur tâche respective, auront développé une compétence reconnue de tous. Ils formeront une catégorie particulière que la direction s'appliquera à consulter, notamment pour les améliorations des conditions de travail et de productivité. Le projet d'affaires leur sera soumis. Ils seront consultés aussi pour l'acceptation définitive de nouveaux associés à l'entreprise, dans leur domaine. On encouragera aussi la promotion interne.

4. La restauration de l'autorité légitime du patron au sein de l'entreprise ne signifie pas une gestion arbitraire, bien au contraire. Le *souci du bien commun* de l'entreprise et de *l'efficacité* dans la réalisation des tâches implique la consultation régulière du personnel concerné. Elle sera organisée sur une base régulière et viendra s'ajouter au droit des anciens de faire entendre librement leur avis en tout temps. Cela remplacera avantageusement les comités d'entreprise livrés aux diktats des syndicats.

5. Ces principes de gestion écologique créeront un climat de travail familial qui inclinera les membres de l'entreprise à s'entraider de différentes manières ; c'est l'objet de notre troisième « utopie ». Selon la taille de l'entreprise, les habitudes locales, les besoins réels, le chef d'entreprise pourra faciliter cette entraide et l'organiser au mieux avec l'aide des anciens de son établissement.

POINT 137 : LES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES, DE MÉTIERS ET AUTRES

De même que les familles s'associent de gré à gré selon leurs besoins, les entreprises nouent des alliances pour étendre et améliorer leurs activités.

1. Une très grande liberté sera reconnue en cette matière aux chefs d'entreprise pour protéger leur industrie, pour améliorer la qualité, pour assurer une formation professionnelle adaptée, pour protéger l'environnement, pour partager des services comme l'assistance juridique ou le développement informatique, etc. Ces *organisations* de libre initiative, de grande créativité, d'expansion pratiquement illimitée, cherchent de leur propre mouvement à conserver un *esprit de communauté fraternelle et de service* tout à fait remarquable. Elles sont donc un facteur de civilisation et d'équilibre humain.

Toutefois, il n'est pas sain que ces associations restent longtemps informelles. Elles devront se doter d'une structure juridique claire, publique, définissant les droits et les devoirs de chacun et prévoyant une instance d'arbitrage indépendante. C'est la condition de leur efficacité et de leur pérennité dans le respect des principes premiers qui sont à la base de leur constitution.

2. Cependant, il est possible que des organisations si fortes s'éloignent considérablement de leur intention originelle et rompent avec la prudence qui garantissait leur première perfection. Le profit, l'intérêt particulier, les coalitions malignes peuvent arriver à les dominer pour en faire l'instrument de leur injustice, sans que la communauté économique trouve dans sa tendance naturelle à l'harmonie le moyen de s'en défendre.

C'est pourquoi deux précautions doivent être prises. Tout d'abord, dès qu'une association aura fait ses preuves et aura un rayonnement indubitable, les pouvoirs publics locaux ou nationaux devront lui reconnaître un statut d'organisme public qui la soumettra au respect du bien commun, et non plus simplement à la recherche de l'intérêt de ses membres. Ce statut aura aussi l'avantage de conférer à ses décisions une valeur légale et non plus simplement contractuelle.

Ensuite, il faudra qu'une autorité modératrice supérieure veille à l'honnêteté des accords corporatifs et professionnels, arbitre les conflits, rétablisse les équilibres compromis. Cet *art économique et écologique* sera l'œuvre harmonieuse, juste et intelligente, d'une autorité que guide la *prudence*, non plus spontanée mais scientifique, non plus interne mais extérieure.

POINT 138 : LES CORPORATIONS DE MÉTIERS

L'exemple type de ces associations de gré à gré, douées de pouvoirs et de prérogatives de droit public est celui des corporations qui ont fait tant de bien avant la Révolution et qui pourraient être restaurées facilement dans de nombreuses professions.

En s'inspirant de cette pratique séculaire, mais aussi des expériences des catholiques sociaux de la fin du dix-neuvième siècle, ou encore de la Révolution nationale du maréchal Pétain dont la restauration spontanée des corporations fut une des plus remarquables réussites, il sera facile de les adapter à notre vie économique moderne.

Il s'agit d'une organisation des gens du métier en vue du meilleur accomplissement de leur service spécifique de la société et, à cette fin, du maintien de leur solidarité interne et de la défense de leurs droits et privilèges. Eux-mêmes règlent leurs activités, s'imposent des exigences de compétence et d'honnêteté, réglementent le travail, limitent la concurrence, et développent des institutions d'entraide. Cela sur le plan local, régional et, le cas échéant, national.

Le principe fondamental de cette organisation, à mi-chemin entre libéralisme et collectivisme, est celui de la *propriété personnelle* et de la *solidarité du métier*, qui transfère le centre d'intérêt de la vie économique, du domaine des choses à celui des personnes, du produit et du profit du travail, de l'objet fabriqué, du dividende, aux producteurs eux-mêmes, selon la formule libératrice de Jean Paillard selon laquelle « *le métier unit, le produit divise* » ; ajoutons : « *Le profit oppose* ».

La corporation réunit et réconcilie les hommes qui travaillent dans un même métier, plus qu'elle ne mobilise et ne transforme des matériaux, des forces et de l'argent, tout en garantissant la qualité du produit ou du service.

Cette mise en commun permanente, loin de porter atteinte aux droits acquis, à la situation et aux pouvoirs de chacun, patrons, actionnaires et travailleurs, au contraire les libère ; les *patrons*, du grand patronat écraseur, les *actionnaires*, des intermédiaires financiers accapareurs, les *travailleurs*, des syndicats agitateurs. Le consommateur, quant à lui, y trouve une garantie de compétence, de qualité et de juste prix.

Ces corporations pourraient renaître spontanément dans certains métiers, le chef de l'État favorisera cette renaissance et veillera à ce que l'institution ne se sclérose pas.

POINT 139 : LES ACTIVITÉS DES CORPORATIONS DE MÉTIERS

1. La première activité de la *vie corporative* est *religieuse, morale, humaine*. La personnalisation de la vie professionnelle restaure l'honnêteté dans les rapports entre membres d'une même communauté de métier, encourage l'entraide et le service désintéressé et, de là, l'honnêteté des rapports

extérieurs d'achat et de vente, dont la corporation se porte garante. La police du métier est assurée par la corporation elle-même et ses conseils de prud'hommes, avec simplicité, rapidité, discrétion, mesure et justice. Elle prévient les désordres plus souvent qu'elle ne les guérit ou sanctionne. C'est l'avantage de toute autorité personnalisée et communautaire.

L'honnêteté du service et du travail fournis est le fruit d'une grande vertu morale ; la qualité de la production est une valeur capitale qui mérite accroissement du salaire alloué et du bénéfice distribué.

2. La deuxième activité corporative touche *la vie économique* et la constitue « *autodirigée* » (Salazar). Les conseils corporatifs élus, mixtes à tous les échelons, aidés au besoin de conseillers économiques, et au plus haut niveau toujours en présence d'un représentant de l'autorité publique, délibèrent des plans et programmes de production, modulés dans l'espace et dans le temps ; des créations, aménagements, restructurations, restaurations d'entreprises, de leur nombre et de leur diversification ; des modes de financement, des investissements, des placements de capitaux ; des conditions d'embauche, des salaires et de la distribution des bénéfices ; de la constitution et de la gestion de la banque communautaire et du patrimoine corporatif.

Toutes choses que les patrons eurent le tort de croire leur domaine réservé et qui, de ce fait, leur échappèrent totalement, au profit de plus hauts pouvoirs qui se jouèrent de leur intérêt et de leurs personnes comme ils se jouaient hier de leurs personnels salariés, et même de leurs plus éminents collaborateurs. À mi-chemin entre l'utopique *auto-gestion démocratique* et la *planification étatique*, l'*autorégulation* corporative est une merveille de liberté et de concertation, de souplesse dans l'ordre, donc d'efficacité.

3. La troisième activité corporative est d'*ordre social et charitable*. En complément de l'épargne naturelle des familles, son organisation sera en mesure d'assumer à moindre coût une bonne partie de ce que la monstrueuse *Sécurité sociale* bureaucratique, anonyme et irresponsable de nos États démocratiques modernes prend en charge avec les résultats que l'on sait. Tout y sera organisé *au plus près, au plus simple, au plus vite*, à l'échelon primaire du fonds social d'entreprise, au plus haut par appel au patrimoine corporatif des conseils régionaux et nationaux.

Ainsi donc, la corporation est un outil remarquable pour assurer le développement harmonieux des différents métiers et de la vie économique, pour libérer les entreprises des puissances d'argent et du

syndicalisme politique, enfin pour gérer le plus efficacement possible les services sociaux au mieux des justes intérêts des bénéficiaires.

POINT 140 : LA SOLUTION DU “PROBLÈME SOCIAL”

1. Par les associations de gré à gré, plus ou moins organisées, se tisse entre les familles et les entreprises un réseau économique et social, très actif, souple, et donc capable d'adaptations constantes aux besoins réels. C'est le cadre idéal pour résoudre ce qu'on appelle « *le problème social* » qui empoisonne la vie de nos pays depuis que la Révolution, en faisant triompher l'individualisme, a transformé les rapports humains quotidiens en un antagonisme perpétuel et omnidirectionnel.

Au contraire, l'écologie communautaire reconstitue l'harmonie de la vie sociale en rendant le travail à sa véritable fin qui est la *prospérité des familles*, et à sa réalité première, celle d'*associations libres de chefs de famille* assurant leur vie matérielle et leur meilleur avantage par la prudente mise en œuvre associée de leurs biens et de leur travail.

2. C'est en ramenant le “problème social” à ses cadres étroits, les plus humains, des communautés locales, régionales, du métier, de l'industrie, de la profession, au lieu de l'étendre imprudemment à l'échelle nationale, voire multinationale et internationale, que la collaboration, le service mutuel des divers personnels de la société de travail l'emportent dans les esprits comme dans la réalité quotidienne sur l'antagonisme des intérêts privés et la lutte des classes systématique.

Louer une terre ou la cultiver, prêter de l'argent ou l'investir dans une entreprise, engager des ouvriers ou se présenter à l'embauche, sont des *actes humains fraternels*, nouant des accords de gré à gré qui instituent un intérêt commun dont la prudence des bénéficiaires doit assurer la réussite, la stabilité et le meilleur développement. Il est prodigieux que, dans notre société actuelle, ces myriades de relations humaines d'ordre matériel soient devenues autant d'étincelles d'un immense brasier de haine, brandons de discordance entre puissances collectives sans visage et sans âme dans un monde soudain atteint de folie destructrice.

3. L'immense complexité de la vie économique moderne ne doit pas décourager ceux qui invoquent la *charité* pour instaurer une véritable *fraternité* née du respect de la *paternité*, c'est-à-dire de l'autorité à tous les échelons de la vie sociale, afin de proposer des principes écologiques clairs, des solutions corporatistes simples, fruits d'une réflexion sur la nature humaine et sur les leçons de l'histoire. Ils seront de toute manière plus vrais, plus justes et d'un meilleur

avenir que les théories inhumaines et irrationnelles de ceux qui, au nom de la *liberté* et de l'*égalité*, ont accumulé tant de ruines et mené le monde moderne à une inéluctable catastrophe.

LA NATION RESTAURÉE.

POINT 141 : LA COMMUNAUTÉ NATIONALE

Sachant que la lutte pour la vie est la condition naturelle des hommes sur la terre, la sauvegarde de la prospérité des familles est renvoyée de degré en degré jusqu'à la nation dont une fonction essentielle est la paix, le maintien de la paix, forme éminente de guerre économique que maîtrise la *prudence* royale du chef de l'État qui, conjointe à la *force*, assure la *tempérance* de la communauté nationale, mère de toute *justice*.

1. Depuis la Révolution de 1789, mais d'une manière accélérée depuis 1989, la formation de coalitions professionnelles, de commerce, puis de finance et enfin d'industrie provoque l'éclatement de tous les cadres naturels. Il en résulte, dans une société totalement émancipée de ses instincts séculaires d'équilibre naturel et de prudence, un emballement de la vie économique qui, aujourd'hui, menace d'emporter le monde dans une folie de profit sans règle à la catastrophe. La communauté nationale, là où elle existe, est l'*ultime force écologique*, actuellement du moins, capable de maîtriser ce phénomène sauvage et de rappeler à la prudence les forces économiques déchaînées.

2. La nation est le plus vaste des cadres communautaires d'esprit encore «*familial*», où puisse se retrouver et s'imposer par voie d'autorité paternelle cette plus ample «*prudence*» qui sera notre quatrième «*utopie*». Dans cette unité d'essence supérieure, politique, des équilibres nécessaires peuvent être sauvegardés ou restaurés, tels ceux d'agriculture et d'industrie, de ville et campagne, de dépenses et investissements, de production et consommation, de capital et travail, d'exportation et importation, de même que les harmonies sociales indispensables entre classes, régions et peuples.

3. Au-delà, actuellement, il n'existe pas de communauté écologique internationale autre qu'illusoire, et point d'autorité souveraine efficace pour la défense du bien commun des familles. Force est donc à chaque nation de s'essayer à étendre sa puissance organisatrice au-delà des frontières pour contrôler ses approvisionnements en matières premières, l'équilibre de ses échanges, la tenue de sa monnaie sur le marché international, etc. Comme entre familles, la vertu de *prudence* est encore entre nations la meilleure garantie d'*équilibre écologique* !

POINT 142 : L'ÉCOLOGIE NATIONALE AMÉNAGÉE

Le déséquilibre entre «*Paris et le désert français*» (Gravier), et généralement dans le monde entre les mégapoles et la brousse, est l'effet direct de l'économie de profit libérale, de l'idéologie socialiste égalitaire et de leur commune réduction des buts de la vie, évalués en argent, au plaisir immédiat et aux excitations de la vie moderne.

Loin d'être un fait naturel ou une nécessité inéluctable du progrès, le développement des villes au détriment des campagnes, et des mégapoles créant des déserts, résulte de cette double sollicitation et contrainte économique et administrative avec laquelle toute révolution sociale et nationale doit rompre absolument.

1. Le retour aux lois naturelles de la vie sociale suffira à inverser ce mouvement désastreux. Le profit du capitalisme industriel réclamait l'exode rural, la concentration urbaine, l'intensification des transports, les transferts de population. Les revendications socialistes ont aggravé la pente du système en allégeant les coûts individuels de la vie collective par des allocations aux salariés, des subventions aux industries et la prise en charge par l'État de «*coûts collectifs*» en accroissement insensé. Comme on sait, le coût des «*effets induits*» de la concentration urbaine atteint aujourd'hui, dans les grandes métropoles, un seuil d'irrationalité inacceptable.

En fin de compte, la province a commencé par payer pour la capitale, les laissés-pour-compte de la vie moderne pour ses heureux bénéficiaires. Morale et économie se rejoignaient pour condamner ce système. Mais aujourd'hui, les déficits structurels aggravés par les crises économiques récurrentes le condamnent plus sûrement encore !

2. Le renversement de tendance, radical en théorie, devra se faire à des rythmes de lenteur soigneusement étudiés pour n'être pas catastrophiques. Seule une autorité nationale forte pourra le mener à bien sur une longue période, en particulier par une politique fiscale à long terme. Elle consistera à :

- atteindre une plus juste répartition des coûts publics au sein des régions en réduisant progressivement les subventions d'État, allocations, réductions de tarifs, et en supprimant les allègements de charges fiscales trop largement accordées aux mégapoles.

- limiter les aides des pouvoirs publics étatiques pour les transferts d'industries et le retour à la terre, qui ne profitent jamais aux véritables destinataires et alourdissent encore la machine administrative. Mais les initiatives locales seront encouragées dès qu'elles

seront patronnées par des associations déjà reconnues, de telle manière que les aides, profitant effectivement à leurs véritables destinataires, concourent au bien commun de la région.

3. **Restaurer l'inégalité des conditions de vie**, dans un climat psychologique réaliste et positif: les charges de l'État étant diminuées, l'impôt national sera réduit en conséquence, mais ce seront les impôts régionaux et locaux qui devront assumer l'essentiel de la charge des infrastructures, même si l'État garde la possibilité d'aides ponctuelles. Il en résultera évidemment une inégalité de la charge fiscale directe ou indirecte selon les régions à proportion de leur inégalité de développement.

Aux hauts avantages et hauts rendements et salaires des zones à forte densité humaine, doivent correspondre des charges financières équivalentes. Aux régions d'équilibre moyen, des charges moindres. Aux terres dépeuplées, l'exemption de toute charge collective paraîtra une incitation suffisante aux libres et fières populations autochtones fixées dans les régions les plus pauvres à y vivre dans leur austérité aimée, et un appel enthousiasmant aux aventuriers de l'indépendance et de la pauvreté, capables de repeupler ces régions en peu d'années.

Et si nul ne répond à l'appel, une nouvelle fois les moines seront là pour faire reflourir le désert français !

POINT 143 : L'AUTOGESTION COMMUNALE

La vie communale est à la famille un cadre amical, une aide et une protection. À elle doit revenir l'essentiel de l'administration de la vie quotidienne du peuple. Encore faut-il que la commune ait une autonomie effective, de capacité, de propriété et de responsabilité autogestionnaires en dehors de l'assistance permanente de l'État et de sa tutelle administrative, mais qu'elle soit aussi affranchie de la colonisation des partis, faute de quoi toute réforme communale est vaine.

La démocratie a corrompu la vie communale: la paisible paroisse de l'Ancien Régime est devenue le *Clochemerle* aux querelles absurdes tombant sous la coupe de l'administration préfectorale et des partis. La surenchère électorale a provoqué l'endettement des communes, ce qui les soumet encore davantage aux organismes de crédit étatisés. Comme la tendance naturelle en démocratie est à la centralisation du pouvoir, la commune est devenue le dernier des échelons administratif et bureaucratique.

1. La commune, dans une écologie bien conçue,

jouit de la plus large autonomie compatible avec l'intérêt et l'ordre général. Il vaut mieux pour l'État *contrôler* que gérer directement ces communautés locales qui, composées de familles, gardent quelque chose de l'entente et de la prudence qui y règnent spontanément. Elle doit donc conserver une taille humaine, et dans les grandes mégapoles, il sera nécessaire de maintenir une administration au niveau du quartier ou de l'arrondissement. Car l'idéal est qu'elles s'administrent elles-mêmes comme autant de petites « *républiques* » par leurs conseillers et maires élus, sous le regard et la protection des autorités administratives régionales et, au besoin, nationales. Mais liberté n'est pas licence, l'autorité centrale interviendra vigoureusement pour mettre fin aux abus et aux désordres qui se cacheraient sous le prétexte de libertés locales.

2. La commune remplira donc ses tâches: d'*instruction* par la construction et l'entretien des écoles, la nomination des maîtres et le contrôle de l'éducation de la jeunesse; d'*administration municipale*, voiries, transports en commun, aides sociales, services d'hygiène, loisirs, hôpitaux et hospices, etc.; de *justice* et de *police municipale* enfin dans les limites de compétence prescrites. Les services intercommunaux seront encouragés, mais placés sous l'autorité réelle des représentants des communes concernées.

3. La commune aura ses ressources propres: impôts dont l'assiette sera librement déterminée par chaque commune, et revenus des biens communaux. Le budget sera contrôlé par l'autorité publique provinciale et particulièrement les emprunts, de telle manière que les déficits restent exceptionnels. Cette exigence laissera aux "invivables" petites communes rurales dépeuplées le choix entre un regroupement économiquement souhaitable, ou une survie certes plus difficile, plus pauvre et courageuse, mais combien plus souhaitable écologiquement et humainement parlant !

4. C'est des communes rendues à elles-mêmes, dépolitisées, pacifiées, revitalisées, qu'il faut attendre la solution de tant d'irritantes questions idéologiques, telles que la « *question scolaire* ». Hors de la colonisation politicienne et du carcan préfectoral, elles ne connaîtront plus ni luttes de classes ni guerres de religion et redeviendront de puissants relais de la vie communautaire.

POINT 144 : LES PROVINCES

Le souci de l'équilibre écologique impose de respecter l'enracinement et la convivialité des familles françaises, en donnant la plus grande autonomie aux cellules écologiques locales qui harmonisent *population, territoire* et *travail* en étroite symbiose.

Ce sont autant de foyers naturels et traditionnels de vie honnête, juste, fraternelle et sans “problèmes”.

1. Il faudra donc restaurer ces unités écologiques inscrites dans le sol, dans l’histoire et la civilisation, puissantes, toujours actuelles. Dessinées davantage par les habitudes séculaires que par les données économiques modernes – et cela au dire même des économistes les plus au fait du problème des régions – la restauration des provinces demeure un élément capital du redressement de la natalité, de la vitalité et de la civilisation nationales.

2. **La province** est une forte communauté humaine, à la charnière de l’*autonomie des peuples* qui la composent et de l’*autorité souveraine* qui s’y exerce, le point de rencontre et d’accord des intérêts organiques de la région et des nécessités supérieures de la nation. Seule l’autorité souveraine et absolue peut restaurer l’autonomie et l’autogestion des provinces dans une communauté nationale unie et décentralisée, sans crainte de sécession.

3. **Le gouverneur de la province** assume les deux fonctions compénétrantes de *représentant du souverain*, fort de son autorité et responsable devant lui, chef de l’administration royale, mais aussi de *représentant des peuples* de la province auprès du pouvoir central, chargé de défendre leurs intérêts et leurs droits et, si nécessaire, devant le Conseil des ministres et le Conseil d’État.

Il s’entoure pour cette lourde tâche pleine d’initiative et de responsabilité, d’un *conseil*, formé de personnalités choisies parmi les plus compétentes et les plus honorablement connues de la province.

4. **Une assemblée provinciale** débat de toutes les affaires importantes de la province. Présidée par le gouverneur qui en fixe l’ordre du jour, elle est constituée par des représentants élus des communes, des grands ordres et des corps de métiers et professions ; elle résout tous les problèmes de concertation mutuelle des diverses chambres de métiers, d’agriculture, de commerce et d’industrie, des communes ; elle propose les plans de développement général de la province et d’aménagement du territoire ; elle assume, met en valeur, protège, défend le cas échéant les coutumes de la province, son patrimoine écologique, économique, historique ; elle s’intéresse à la justice locale, à l’instruction, à l’urbanisme, aux voies de communication, à l’hygiène, etc. Comme rien de ce qui est régional ne lui est étranger, elle pourra aussi être consultée sur l’application des lois nationales dans son ressort.

Avec son propre budget et ses pouvoirs fiscaux sous contrôle du chef de l’État, elle se dotera d’une politique économique au profit des investissements locaux, qui sera en mesure de protéger les sociétés

économiques à échelle humaine contre les dangereuses concentrations financières, industrielles et commerciales.

Cependant, les provinces ne pourront jamais établir ou entretenir de relations extra-nationales à l’encontre des intérêts nationaux dont le chef de l’État est le seul responsable.

POINT 145 : L’ŒUVRE ÉCOLOGIQUE INTERNATIONALE

Les rapports qu’une nation entretient avec les autres nations relèvent des prérogatives de l’État, autrement dit de la souveraineté du pouvoir.

De nos jours, il faut reconnaître que bien des pays émancipés du cadre colonial pour satisfaire davantage les intérêts du capitalisme international que ceux de leur population, ne sont des “nations” que de nom. Nos pays catholiques ne peuvent rester insensibles à leur exploitation au profit des grandes puissances, cause de leur misère endémique. Il faudra donc restaurer un cadre de relations qui ne pourra pas être un pur et simple retour au “colonialisme” d’antan, d’ailleurs trop souvent perverti par les pouvoirs francs-maçons.

De même que nos nations sont nées de rapports d’inégalité protectrice entre les différentes familles, institutions, communes et régions d’un certain territoire, une même inégalité protectrice pourrait s’employer à recréer les conditions de l’ordre et de la prospérité des familles, des clans ou des tribus dans ces pays où règnent la misère et la violence.

Selon les circonstances locales, les rapports historiques, les conditions géopolitiques et les besoins économiques, des *accords bilatéraux* permettront de mettre la puissance de notre État au service de la réalité écologique locale. Cela pourra se faire d’une manière très différente d’un pays à l’autre, depuis de simples accords d’aide au développement jusqu’à la création de provinces ultra-marines, en passant par des protectorats ou autres formes d’association politique, militaire et économique. La légitimité de cette intervention au dehors de nos frontières sera étroitement dépendante de l’efficacité de celle-ci pour le mieux-être des populations. Elle ne pourra pas cependant compromettre le bien commun de la nation, et devra tenir compte de la situation des relations internationales.

Cette *action civilisatrice* exigera de notre part d’agir avec prudence et persévérance. Seule une autorité souveraine, gouvernant légitimement une nation prospère et paisible, peut prétendre libérer efficacement ces pays de toute oppression en tissant avec leur population des liens de plus en plus étroits.

À l’opposé de la force coercitive d’un *néo-colonialisme* agissant au service des intérêts du

capitalisme international, cette sage politique étrangère exercée au profit des pays les plus défavorisés, accroîtra le rayonnement de notre nation et sa puissance internationale, donc son indépendance. Ce sera l'œuvre de son Souverain, de son armée et de ses administrateurs, comme de ses entrepreneurs, ingénieurs et familles ne craignant pas de s'expatrier pour s'y dévouer.

Une telle œuvre écologique internationale sera le soutien efficace et indispensable de l'œuvre *missionnaire* de l'Église.

POINT 146 : ÉCONOMIE RÉGALIEENNE

Rompant avec les habitudes détestables d'un État touche-à-tout, banquier, entrepreneur, consommateur universel, incompétent et malhonnête, l'administration royale s'appliquera aux seules tâches économiques qu'un État autoritaire et décentralisé peut et doit remplir au service de la nation.

1. **Fonction régulatrice de l'économie.** Sa première application sera de créer et de conserver une monnaie saine, forte sur le marché international, stable sur le marché intérieur. Il la défendra contre la spéculation, et donnera lui-même l'exemple en s'interdisant toute pratique de crédits de nature inflationniste.

Sa *prudence budgétaire* visera à consacrer la plus grande part de ses subsides ordinaires au petit nombre des *fonctions royales vitales* pour le pays et à son influence internationale garante de son indépendance. Il le pourra, en renonçant à la plupart des activités économiques pour lesquelles il n'a ni vocation ni compétence, en décentralisant, en *privatisant* les offices et sociétés industrielles étatisés, quitte à leur imposer des obligations de service. Il ne conservera que les activités dont le caractère public est incontestable, ne créant qu'exceptionnellement des banques, industries ou sociétés commerciales, à titre d'incitation au développement dans des secteurs économiques inertes ou défavorisés.

Un tel budget, considérablement allégé, ne sera plus une charge injuste et écrasante pour la nation, suffisant pourtant à satisfaire à toutes les exigences du bien commun.

2. **Fonction législative, judiciaire et tutélaire.** L'autorité souveraine fait la loi et la promulgue, mais dans tout le domaine économique et écologique, elle en partage l'initiative et l'élaboration avec les représentants de la nation organisée ; ainsi les besoins généraux de la nation, une fois reconnus et étudiés de concert, prendront forme législative, les administrations publiques, d'une part, et les associations de gré à gré reconnues, d'autre part, possédant un pouvoir réglementaire dans les limites de leur compétence.

L'État assurera la justice en haut de l'appareil éco-

nomique, protégeant les droits et les libertés légitimes contre les rapines et les dominations oppressives. Il surveillera très rigoureusement les manœuvres de la finance internationale et n'hésitera pas à prendre des mesures dictatoriales pour enrayer et contrecarrer toute menace de dépossession, par « *la fortune anonyme et vagabonde* », des patrimoines des familles, des communes et des corporations, des grands ordres religieux et institutions françaises, bases de la vie profonde et de la continuité nationales, et garanties inviolables du travail des Français.

3. **Fonction écologique générale.** L'État étudie les exigences à long terme de l'équilibre écologique français et il s'applique à le protéger. L'immigration, l'implantation diversifiée de la population dans l'espace français, la conservation des sites naturels, la création et l'utilisation des énergies nouvelles, mais aussi l'établissement de rapports économiques privilégiés avec des pays amis d'économie complémentaire, la protection douanière du marché intérieur, l'aide aux pays pauvres, relèvent d'une politique à long terme périodiquement révisée et adaptée aux résultats et aux besoins.

POINT 147 : PATERNALISME ROYAL

L'écroulement de notre monde actuel capitalo-socialiste sera probablement brutal. Mais il ouvrira une longue période de transition, au cours de laquelle, par la grâce du Cœur Immaculé de Marie Médiatrice, une autorité *royale* devra laisser le peuple aller par amour plutôt que par force, d'un état de république laïque, orgueilleusement démocratique, à la monarchie catholique française, organe d'une renaissance spontanée des libertés, propriétés et fraternités populaires. Tout ce que l'État démocratique avait accaparé sera rendu à la gouvernance de la communauté nationale restaurée, réorganisée. On aura l'impression de revivre, sous un régime paternellement... maternel.

1. Le Savoir avait été mis en tutelle par l'État, protecteur-protégé de l'Argent « *rationaliste et anti-héroïque* » (Schumpeter). Monopolisé par le ministère protestant et maçon, aujourd'hui socialo-communiste, de l'Éducation nationale, chargée de la laïcisation et de la collectivisation des masses, il était détourné de ses fins qui sont la religion, la culture, la science, la recherche, l'information.

Il sera rendu aux grands corps de la nation sous le contrôle bienveillant de l'Église et de l'État, et organisé, rémunéré par les provinces et les communes, les corporations et les fondations privées créant académies, laboratoires de recherche, maisons de la culture, en pleine liberté.

2. **Le Pouvoir**, accaparé jalousement par la classe

possédante et dirigeante, sera dévolu dans tout ce qui ne relève pas purement des *pouvoirs régaliens*, aux élites qui les assumeront naturellement : pères de famille, magistrats locaux, maires des communes, patrons des entreprises, gens de métier, et l'innombrable aristocratie des chefs d'armées, des diplomates, des magistrats, des directeurs d'universités et des moyens de communication sociale, des ingénieurs.

Ces autorités, spontanément restaurées et reconues, participeront d'emblée à ce prestige paternel, « *paternaliste* », si honni au temps de la démocratie, qui comporte fermeté et douceur, comme un rayon admirable de l'autorité gracieuse et sage de notre Père Céleste et de la Divine Marie, Mère de Dieu.

3. L'avoir, actuellement dragué par les grands organismes financiers, d'une part, et par l'État, d'autre part, cumulant les fonctions du fisc, du banquier national et du financier redistributeur et répartiteur, ne *s'usera* plus à perdre toute valeur en multipliant l'inflation, et à courir des fonds d'épargne aux centres financiers, des familles à l'État, des provinces à Paris, pour se perdre au retour dans de grands projets aberrants.

Il demeurera dans les horizons familiers, monnaie d'échange, moyen de placement entre maisons de bonne renommée, assurant à ceux-là mêmes qui sont les véritables créateurs de richesses, tout le profit mérité de leur *salaire*, de leur *épargne*, de leur *patrimoine*.

Ainsi, la nation ne sera plus un peuple d'ignorants enrégimentés, d'administrés irresponsables, de salariés assistés, mais, « *toute hérissée de libertés* » comme l'ancienne France (Funk-Brentano), débarrassée de ses tuteurs abusifs, parasites et voleurs de grand chemin, elle s'épanouira, s'ennoblira et s'élèvera lentement vers la lumière.

LA PHALANGE.

POINT 148 : LA PHALANGE... COMMUNAUTAIRE !

1. Le phalangiste sait que « *le Royaume de Dieu est déjà au milieu de nous* », que la foi est dans la vie et que la charité envers Dieu s'opère dans l'amour du prochain. Il s'applique d'abord au service des communautés auxquelles il appartient de naissance ou par situation : sa famille, sa commune, sa corporation. L'*écologie* de la Phalange lui en révèle les tares ou les difficultés actuelles, lui en fait désirer ardemment la restauration parfaite. Son optimisme, fondé sur la vertu théologale d'espérance chrétienne, l'engage à y travailler de toutes ses forces et chaque jour.

2. Pour grave qu'il soit, l'état de la communauté française et l'état de son ancien empire ne sont pas désespérés, pas plus que l'état du monde. Si la santé naturelle, si la sainteté chrétienne n'y étaient pas présentes, toujours agissantes, il est trop certain

que les totalitarismes athées et la corruption capitalo-socialiste l'emporteraient bientôt définitivement sur la communauté des peuples civilisés et même sur la Chrétienté. Dénatalité, débauche et crimes, impiété et anarchie, guerres et génocides affreux, toutes manifestations de Satan qui est Prince de ce monde, auraient tout subverti. Eh bien, non ! Dieu est avec nous, le mal est encore, est toujours guérissable.

3. Le phalangiste cependant doit lutter laborieusement, en première ligne contre les désordres économiques, sociaux et moraux dont il est le témoin direct, qui le sollicitent et qui pourraient l'entraîner. Il donne l'exemple d'une *conduite toute contraire* à ces mœurs infâmes : de nombreux enfants et de bonne éducation, du bon ordre et de l'autorité domestique, de la collaboration compétente et dévouée aux activités communales et professionnelles.

En deuxième ligne, pénétrant plus profondément la résistance adverse, il doit participer au grand combat héroïque du *nationalisme civilisé* contre la démocratie politico-économique, pour le renversement du régime de mort, de la subversion impie qui dominant le monde de leurs monstrueuses puissances, faute de quoi rien ne subsisterait de nos humbles efforts de restauration écologique.

En troisième et dernière ligne, le phalangiste s'enrôle dans la *lutte contre l'irréligion* ou plutôt contre l'antireligion qui est le vrai fond de tout le mal moderne, la Bête de l'Apocalypse, pour l'instauration d'un ordre sage et saint de Contre-Réforme Catholique et de Renaissance dans sa patrie et dans le monde par la dévotion au Cœur Immaculé de Marie que Dieu veut établir dans le monde, selon la révélation que nous en a faite Notre-Dame de Fatima en 1917.

POINT 149 : LA PHALANGE... ROYALISTE !

1. Le phalangiste sait que « *le Royaume de Dieu souffre violence* » et il reconnaît dans le combat politique de ces vingtième et vingt et unième siècles le choc de deux cités, la cité de Dieu et la cité de Satan. Il sait que tout enfin doit être « restauré dans le Christ » et très précisément les institutions humaines, et les régimes politiques d'abord.

Fuyant l'*impiété démocratique*, l'abjurant s'il y a cédé, le phalangiste acquiert par vertu une âme de militant politique, soldat populaire insurgé contre les oligarchies de la finance et du pouvoir. Cet engagement exigera de lui et de ses proches une grande abnégation, un renoncement effectif à la fortune, à la carrière brillante, aux honneurs mondains dont ses ennemis détiennent les clefs. Sa haine du vice démocratique, son mépris de l'absurde régime républicain, de ses hontes et de ses crimes, comme son

admiration pour la Monarchie très chrétienne, son amour des « *quarante rois qui en mille ans firent la France* », nourrissent sa résolution, son enthousiasme et sa bravoure.

2. Mesurant les dangers mortels qui pèsent sur l'avenir de la France, de la Chrétienté et du monde tout entier, il sait remarquer aussi les forces vives qui demeurent, plus nombreuses, plus formées, plus ardentes sans doute en France, « *filles aînées de l'Église* », que partout ailleurs, forces qui rendent la restauration monarchique possible, ici puis ailleurs, et de là une renaissance de la Chrétienté et la paix.

Avant ou après les catastrophes, tout sera bientôt possible à qui veut et qui prie.

3. Mais pour y croire et combattre, la nécessité s'impose au phalangiste d'une foi mystique aux promesses divines de la Nouvelle Alliance, au Sacré-Cœur de Jésus annonçant son Règne proche sur tous ses ennemis, au Cœur Immaculé de Marie laissant présager à travers ses terribles Secrets la paix du monde dans le Règne conjoint de leurs très saints Cœurs.

C'est la foi catholique qui dicte seule au phalangiste son espérance, sa confiance inébranlable. « *Tout désespoir en politique est une sottise absolue* », selon Charles Maurras, certes ! mais pour une raison ignorée par le maître de l'Action Française, c'est que la politique est chose divine et touche au mystère de la prédestination et de la bénie dilection de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, Roi de France.

Le combat politique est de règle à la Phalange, non celui de l'activiste ou du militant de l'ombre, mais la lutte, « *le complot à ciel ouvert* » contre la trahison d'un régime de mort et contre tous ses alliés extérieurs. Selon les ordres des chefs. Mais tout phalangiste en tout temps est prêt à s'engager en bon soldat français et en bon serviteur du Prince que Dieu nous donnera pour lieutenant de son Fils.

POINT 150 : LA PHALANGE... CATHOLIQUE !

1. Le phalangiste sait enfin que « *le Royaume de Dieu est au Ciel* ». La vie en ce monde qui passe n'est que la préparation et la figure de ce monde nouveau qui vient, « *seul but de tous nos travaux* », selon sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et qui, finalement, seul importe. L'esprit de notre Phalange n'est point humaniste, ni passionné d'écologie, de corporatisme, de monarchie et de nationalisme. Son inspiration est *mystique*. Tout phalangiste est d'abord, et par-dessus tout, intensément catholique, soumis à Dieu, occupé de lui rendre un culte et désireux d'union totale avec Lui, union des

volontés ici-bas, de vision, d'amour et de béatitude dans la vie éternelle.

2. Disciples du Père de Foucauld, frère Charles de Jésus, les phalangistes ont pour hantise un *amour évangélique de Jésus*, qui déborde sur toute leur vie en désir de gloire et de fécondité illimitées de l'Église leur mère, en désir de restauration de la France chrétienne, si belle ! et de toutes ses traditions, en désir de mission et de colonisation qui ouvrent toute la terre au règne du Christ-Roi et du Cœur Immaculé de Marie ! Cet amour dévorant leur fait conserver la foi en une Église livrée depuis le funeste concile Vatican II à la chair, au monde et à l'Antéchrist.

3. C'est pourquoi, mesurant sans faiblesse, sans pitié indue ni faux respect, les désordres de l'Église prétendue réformée, malade du Concile, et de la contamination de toutes les religions et irréligions dites chrétiennes ou non chrétiennes, le phalangiste ne s'attache qu'à ce qui est vrai et bon, de source divine à travers les siècles : « *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est* » (Saint Vincent de Lérins), ce qui est cru par tous, depuis toujours et en tout lieu. Tel est « *le dépôt de la foi* ».

Il est donc acquis à la **Contre-Réforme Catholique** du vingt et unième siècle, comme à celle du seizième siècle, l'une et l'autre vraies et authentiques *Renaissances catholiques*.

Cette lutte dans l'Église et pour l'Église, contre le cancer qui la dévore, est le plus chaleureux, le plus pieux et le plus aimé, mais aussi le plus éprouvant *service* que le phalangiste veut rendre à Dieu et à ses frères, le plus profond *témoignage* de sa foi, de son espérance et de sa charité.

4. Sachant par le message de Notre-Dame de Fatima que Dieu veut établir dans le monde la dévotion à son Cœur Immaculé, il ne cesse de réciter son chapelet pour obtenir de cette maternelle médiation la grâce de la persévérance, « *maintenant et à l'heure de notre mort* », pour ses père et mère, ses maîtres, ses frères, sœurs et fils, et pour lui-même. Il se prépare à la vivre pour Dieu comme un martyr, ou comme un combat, ou comme l'obscur et ultime sacrifice d'expiation, d'immolation, de louange de gloire et d'amour à la très Sainte Trinité, comme d'un « *serviteur inutile* ». Aussi requiert-il de ses frères, comme lui-même le fera pour eux, d'être prévenu de l'imminence de sa mort si elle leur est connue. Afin que cet acte ultime de sa vie de phalangiste *catholique, royaliste, communautaire*, soit le plus beau, selon la devise des Petits frères et Petites sœurs du Sacré-Cœur :

Deus noster, Pater in Filio Jesu per Spiritum et Mariam,
ad laudem gloriæ suæ, misericordia nostra.

(père Bruno de Jésus-Marie.



ALLER LA VOIR UN JOUR !

LE jeudi 20 février marquait le centenaire du jour où Notre-Dame vint chercher sainte Jacinthe Marto, morte toute seule à l'hôpital à Lisbonne pour sauver beaucoup de pécheurs. Anniversaire passé bien inaperçu, mais que notre Phalange a célébré en envoyant une délégation de cent soixante-dix pèlerins, sous la direction de frère François, vénérer les modestes souvenirs qui subsistent dans la capitale portugaise du bref séjour qu'y fit la petite voyante de Fatima, pour y mourir. Elle est le modèle de tout phalangiste, puisque son nom figure dans le premier Point de la nouvelle version de nos *150 POINTS DE LA PHALANGE DE L'IMMACULÉE*.

La veille du départ de ce pèlerinage, frère Bruno exhorta les pèlerins à entrer dans les pensées du Cœur Immaculé de Marie pour en épouser tous les soucis. En premier lieu, « *IL FAUT PRIER BEAUCOUP POUR LE SAINT-PÈRE* ». Lui-même ne cesse d'ailleurs de le demander ! Tandis que nous ferons nôtres les préoccupations de notre Mère Immaculée, celle-ci ne se laissera pas vaincre en générosité, nous assure frère Bruno. Elle aura à cœur de faire tourner au meilleur bien toutes nos intentions personnelles.

Le samedi 15 février, nos trois autocars quittaient la maison Saint-Joseph avant le jour. Date très significative pour nous, puisqu'il s'agissait du dixième anniversaire du *dies natalis* de notre bien-aimé Père Georges de Jésus-Marie, héraut de Notre-Dame de Fatima, défenseur de ses privilèges et théologien de son message. Frère Bruno monta dans chacun des cars avant le départ pour rappeler aux pèlerins cette occurrence et les bénir de la part de ce Père vénéré. C'est de lui que nous tenons notre amour du Cœur Immaculé de Marie, perle la plus précieuse de son héritage. Ce pèlerinage fut encore un fruit de son œuvre.

Un pèlerinage CRC n'a rien d'un voyage touristique. C'est plutôt une véritable retraite ! Ces autocars traversant la France, l'Espagne et le Portugal ressemblent à des monastères mobiles où l'on s'instruit, médite et prie pour se préparer à la visite de tant de lieux saints. Cette année, en réponse aux exhortations insistantes de frère Gérard, les enfants étaient nombreux, accompagnant leurs parents. Nos frères, qui avaient aménagé les horaires pour leur épargner une fatigue excessive, furent heureux de les voir écouter les instructions avec attention, chanter avec entrain, prier avec ferveur.

Il ne manquait à notre groupe qu'un aumônier. Malgré tous les efforts de nos frères, aucun prêtre contacté n'avait pu se libérer de ses obligations pour accompagner le pèlerinage. Cette déconvenue nous rappelle la grande pitié de la sainte Église, objet de nos supplications. Mais ce fut l'occasion pour nos pèlerins de se confier aux soins maternels de l'Église et de se mêler plus intimement au bon peuple chrétien dans tant de sanctuaires visités. Et finalement, la Providence leur assura à chaque étape messes et confessions, tandis que leur piété encourageait les prêtres et les fidèles rencontrés.

LOURDES, « MON CIEL SUR LA TERRE »

Nos trois cars parvinrent le samedi soir à Lourdes. Lourdes, c'est d'abord la Grotte : « *C'était mon Ciel* », confiera Bernadette en la quittant pour toujours. C'est pourquoi, samedi soir, dès le dîner pris, nos amis s'y rendirent pour le chapelet international. À Lourdes comme à Fatima, cette prière ponctuera presque chaque soirée de cette semaine pèlerine. Quel bonheur de se blottir tout contre cette Roche bénie que l'Immaculée a foulée de son pied virginal ! de contempler cette source miraculeuse qui nous parle si bien de Celle qui est la Médiatrice de toutes les grâces ! Nous l'avons appris de notre Père : « *On ne reçoit à Lourdes qu'autant qu'on est venu y chercher.* » Aussi, nos amis ne se lassèrent pas de demeurer auprès de la Grotte pour y déposer toutes les intentions de notre Phalange. Le lendemain, bien avant l'aube, nos frères y retournèrent en hâte, afin de s'agenouiller de nouveau aux pieds de l'Immaculée et lui adresser leurs supplications. Las ! Il leur fallut patienter longtemps, à l'extérieur de grilles impitoyablement fermées, jusqu'à l'ouverture du sanctuaire à 5 heures 30.

Première station du pèlerinage, c'est à Lourdes que nos amis devaient se confesser. La bienveillance du clergé leur assura une équipe de cinq confesseurs ! Assister ensuite à la messe dominicale à la Grotte, y faire retentir quelques-uns des cantiques du livret de pèlerinage fut une bien douce consolation ! Notre chant « *Ô Immaculée* » fit très forte impression. Après l'avoir entendu, plusieurs pèlerins et l'animatrice dirigeant les chants elle-même demandèrent à nos frères un carnet de chants CRC !

La fin de la matinée fut occupée par la visite du musée des miracles. Dans un exposé très concis et pédagogique, frère François retraça l'histoire du bureau des constatations de Lourdes. C'est à saint Pie X que l'on doit la fondation de cette institution scientifique exigeante, dans un but apologétique : pour confondre

l'arrogance du modernisme et du rationalisme. Et de fait, les photographies et les récits des miraculés reconnus sont une prédication éloquentes ! Par exemple la guérison de Pierre de Rudder, dont l'histoire avait été écoutée dans les cars : comment expliquer naturellement que deux morceaux de tibia séparés de trois centimètres se rejoignent instantanément ? Malheureusement, les plus incrédules ne sont pas toujours là où on les attend : plus que l'exigence extrême des médecins du bureau des constatations, plus que le positivisme qui règne dans le milieu médical, le grand obstacle à la reconnaissance des guérisons miraculeuses de Lourdes comme des « *miracles* » est l'incrédulité de... nos évêques, qui ne veulent plus y voir que des « *signes* » ! Exception encourageante toutefois, le 11 février 2018, Mgr Benoît-Gonin, évêque de Beauvais, est allé contre cette tendance en déclarant le caractère « *prodigieux et miraculeux* » de la guérison de sœur Bernadette Moriau, portant à soixante-dix le nombre des miracles reconnus officiellement.

En début d'après-midi, nombreux furent nos amis qui eurent la grâce de pouvoir se baigner aux piscines, selon la demande de Notre-Dame. Qu'il est touchant d'attendre son tour mêlé à une foule de fidèles de toutes races, unis dans une même composition, une même supplication, un même amour pour la belle Dame de Massabielle ! Cette attente n'est pas une perte de temps puisque le chapelet une fois entonné par nos frères, cette petite foule put en réciter quatre ! Les pisciniers furent touchés par tant de ferveur : « *Merci pour l'accompagnement spirituel !* »

Après 15 heures, nos pèlerins se divisèrent en deux groupes. La plupart se rendirent à pied jusqu'à Bartrès : favorisés par un soleil radieux, ce fut une magnifique promenade ! À treize ans, Bernadette y avait séjourné quelques mois, gardant le troupeau de sa nourrice. Elle en était redescendue en janvier 1858, afin de se préparer à faire sa première communion.

Devant la bergerie, sur la pelouse, frère Théophile résuma la vie de la sainte en commençant par rappeler, en citant notre Père, que c'est une habitude du Bon Dieu de choisir ses envoyés parmi les bergers. Le séjour à Bartrès de la future confidente de l'Immaculée est donc providentiel, puisqu'il l'agrège à cette corporation privilégiée ! Trois petites phrases de cette sainte enfant nous révèlent le fond de son cœur : *J'aime ce qui est petit. Que voulez-vous, je n'ai jamais menti. Quand on pense : le Bon Dieu le permet, on ne se plaint pas.* Bernadette à Bartrès, affamée de Jésus-Hostie, est un merveilleux exemple de "la religion de nos pères" que l'abbé de Nantes nous a tant fait admirer. C'est l'âme pleine de dévotion pour cette petite sainte si aimable que nos amis purent ensuite vénérer une relique de son bras dans la belle église du village.

Pendant ce temps, d'autres pèlerins, restés à Lourdes, suivaient le grand Chemin de Croix des Espéluques, aidés par les émouvantes méditations de notre Père. Les aînés du pèlerinage, notamment, ayant renoncé à la randonnée vers Bartrès accomplirent cet exercice pénitent avec une piété bien édifiante. Il leur restait ensuite encore un peu de temps pour retourner à la Grotte, visiter le Cachot, ou encore pour se rendre sur la tombe du saint curé Peyramale, dans la crypte de l'église du Sacré-Cœur. Là, c'est frère Thomas qui leur évoqua la personnalité si attachante de ce bon prêtre, qui veilla sur Bernadette et sur les débuts du pèlerinage comme saint Joseph sur la Sainte Vierge.

Décidément, accompagnant et instruisant leurs ouailles, nos frères sont partout ! Tout est parfaitement organisé et les pèlerins n'ont plus qu'à suivre, sans autre souci que de bien écouter les instructions et de beaucoup prier. C'est le résultat de l'immense travail de préparation par frère Gérard et son équipe ! Une sœur nous écrit : « *Les frères sont épatants !* » Et ce sera toute la semaine ainsi...

Mais elles-mêmes, nos sœurs, entraînent le groupe des pèlerins par l'exemple de leur ardeur infatigable : toujours les premières arrivées aux diverses stations du pèlerinage, elles ne perdent jamais une seconde. Et cela durera toute la semaine ! On les rencontre à 16 h 45 aux Espéluques et à 16 h 58 au Cachot ! Dans un rayon de soleil, les voir traverser à toute allure l'esplanade du sanctuaire, mère Hélène en tête, encombrées qui d'un cabas, qui d'un fauteuil roulant, sourire aux lèvres et voile au vent, est un spectacle revigorant, à entraîner les boiteux et rendre la vue aux aveugles !

Le soir de cette belle journée, pour répondre à la volonté expresse de l'Immaculée, les frères organisèrent une procession aux flambeaux pour leur petit troupeau qu'étaient venus rejoindre les amis de la région. La ferveur de ce groupe chantant l'émouvant "*J'irai la voir un jour*" rallia d'autres pèlerins qui grossirent leur cortège. Il en ira de même toute la semaine : partout, les chants et l'enthousiasme de nos amis conquerront les cœurs. C'est la preuve que le seul fait de renouer avec une pastorale catholique traditionnelle suffit à toucher les âmes et à les tourner vers le Ciel. Ah oui ! Selon le mot de l'un de nos frères, en dépit des aberrations de la pastorale conciliaire qui vide la Cité de l'Immaculée de ses pèlerins : « *Lourdes demeure un beau coin de Ciel sur la terre.* »

Le lendemain matin, lundi 17 février, un chapelain complaisant célébra la messe aussi tôt que possible, à 7 h 15, dans la basilique de l'Immaculée Conception, permettant un départ matinal pour l'Espagne.

AU PAYS DE “LA MADRE FUNDADORA”

Entre Lourdes et Fatima, le pèlerinage CRC devait faire étape à Avila. Pourquoi Avila ? Nos pèlerins allaient découvrir que de sainte Thérèse de Jésus à sœur Marie-Lucie du Cœur Immaculé, la filiation est toute droite. L'esprit de la réforme du Carmel au seizième siècle nous prépare à recevoir les révélations de Fatima. De plus, les instructions de frère François sur cette sainte de Contre-Réforme allaient révéler la prédilection de notre Père pour cette grande mystique, dès les premières années de son sacerdoce. À tel point qu'il voulut entrer lui-même au Carmel !

Mais la route est longue à travers les plateaux de Castille et nos cars firent halte à Palencia, la ville épiscopale d'un saint très cher au cœur de notre frère Gérard : Mgr Manuel Garcia, l'évêque des tabernacles abandonnés. Avant de vénérer son tombeau, au pied du tabernacle, frère Thomas fit un exposé précis et captivant pour évoquer sa vie et son œuvre de réparation eucharistique. Il semble qu'il suffirait de reprendre cette pastorale toute surnaturelle pour redonner vie à notre Église mourante ! Et pourtant, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Frère François, dans l'un de ces éclaircissements orthodromiques dont il a le secret, rappela que pour assurer la pérennité de cette œuvre et lui faire porter tous les fruits qu'on pouvait en attendre, il aurait fallu que le pape Pie XI réponde à la volonté de Dieu d'établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. C'est par la faute des Papes se détournant de la source de la grâce que l'Église dépérit, moribonde. Là encore, les prières et les chants de notre groupe furent très appréciés : des pèlerins si pieux, français en plus, et avec tant d'enfants, cela n'existe plus ! À moins d'être disciples de l'abbé de Nantes et dévots de Notre-Dame de Fatima.

À la tombée du jour, le convoi parvint à Avila. Dans le soleil couchant, le rempart de granit aux quatre-vingt-huit tours avait fière allure ! Jamais la place ne fut prise par les musulmans. Ce spectacle grandiose illustrait les exposés de nos frères François et Louis-Gonzague écoutés en chemin, retraçant la vie si haute en couleur de la fille la plus glorieuse de la catholique Espagne, alors à l'apogée de sa grandeur : sainte Thérèse de Jésus. On ne se lasse pas des multiples péripéties jalonnant l'histoire de la Réforme du Carmel et des fondations de “*la Madre*” : imprévus des chemins et mésaventures aux étapes, censures ecclésiastiques et caprices des grands d'Espagne, affrontements jusque dans les couvents... À travers tant d'anecdotes, nos frères dévoilèrent le rôle orthodromique joué par sainte Thérèse dans l'histoire de l'Église, l'aidant à passer d'une spiritualité qui, à la fin du Moyen Âge, tendait à devenir abstraite, à une mystique caractérisée par l'amour du

Dieu incarné, notre Jésus de la crèche, de la croix et du tabernacle. Ce que notre Père a aimé, chez sainte Thérèse, c'est qu'elle a fait de sa religion un amour !

Après une nuit passée à l'*Université de la Mystique*, bien plus confortable que les “mauvaises auberges espagnoles” du seizième siècle, mais assez dépaystante par son architecture ultramoderne, nos pèlerins se retrouvèrent en terrain familier en se rendant au **carmel de l'Incarnation**. Il gelaît, ce matin-là, mais l'accueil des carmélites fut des plus chaleureux. Elles demandèrent même un parloir avec nos sœurs et nos jeunes filles ! La messe, célébrée par leur bon aumônier dans la chapelle de la Transverbération, fut l'occasion d'échanger des cantiques à travers la grille de la clôture. Le chœur des carmélites est bien caché de la vue des fidèles : en hauteur et en arrière. Aussi, quand à la fin de la messe leur chant s'éleva, semblant venir du Ciel, c'est à un concert angélique que nos amis crurent assister !

Après la messe, frère François eut le temps de prononcer quelques mots pour rappeler certaines correspondances de la vie de sainte Thérèse avec le message de Fatima. Il insista d'abord sur l'importance de sa vision de l'enfer qui annonce celle qu'auront les trois pastoureaux de Fatima, éveillant dans son âme le même désir ardent de se sacrifier pour les pécheurs : « *C'est là une des grâces les plus insignes que le Seigneur m'ait accordées. Elle a produit en moi le plus grand profit (...). Cette vision m'a procuré une douleur immense de la perte de tant d'âmes et en particulier de ces luthériens qui étaient déjà par le baptême membres de l'Église. Elle m'a procuré aussi les désirs les plus ardents d'être utile aux âmes. Il me semble en vérité que, pour en délivrer une seule de si horribles tourments, je souffrirais très volontiers mille fois la mort.* »

La dévotion à Notre-Dame du Mont-Carmel est un autre lien entre Avila et Fatima. C'est elle, en effet, qui apparut dans le ciel de Fatima, le 13 octobre 1917, tenant à la main son scapulaire. Sœur Lucie en recommandera le port, comme un signe de notre consécration à la Sainte Vierge. Message bien compris de nos amis qui, au dernier soir du pèlerinage, seront cinquante-cinq à s'avancer pour se le faire imposer. Même les plus jeunes étaient bien conscients de la portée de cet acte : ils veulent appartenir à la Sainte Vierge.

Puis frère Louis-Gonzague fit visiter le monastère. Pas facile de circuler à cent soixante-dix dans ces couloirs étroits et ces petits escaliers ! Tous purent néanmoins parcourir sans heurts les parloirs, les cellules, l'ancienne salle de chapitre, vénérer les reliques, la statuette du Christ à la colonne dont la vue convertit sainte Thérèse et la statue de Notre-Dame de la Clémence, victorieuse de la révolte des carmélites.

C'est à Alba de Tormes que s'acheva ce pèlerinage

à sainte Thérèse, au pied de ses reliques. Du moins, ce qu'il en reste, puisque son saint corps fut littéralement dépecé pour satisfaire la dévotion des fidèles !

Là, frère François tourna les regards vers Fatima en rappelant la recommandation que sœur Lucie demanda à l'une de ses nièces de transmettre à notre groupe de pèlerins en février 1992 : « *Tu leur diras de beaucoup prier. Il faut beaucoup prier.* » Et notre frère de rappeler notre grande intention : implorer du Cœur Immaculé de Marie un miracle, le miracle de la conversion du pape François. D'ailleurs, sur la route, une instruction de frère Vincent vint rappeler que la prière pour le Saint-Père fut, avec le souci des pécheurs qu'il faut sauver de l'enfer, la préoccupation constante de sainte Jacinthe depuis la vision de l'évêque vêtu de blanc, le 13 juillet 1917, et celles dont elle avait bénéficié personnellement par la suite. Il est impressionnant de l'entendre ponctuer toutes ses prières, ses actes d'offrande et d'amour par son émouvant leitmotiv : « *et pour le Saint-Père* ». Au terme du pèlerinage, les frères en ont témoigné : tous nos amis se sont appliqués à beaucoup, beaucoup prier, dans une unanimité de cœur très édifiante.

FATIMA, "DANS LA CONFUSION DES PARTIS ET DES SECTES"

Cette année encore, nos pèlerins devaient ressentir durant leur passage à Fatima l'ambivalence de ce sanctuaire. Certes, c'est un bonheur de se retrouver au pied de la Vierge de la Capelinha, là où elle est apparue, d'abord pour la consoler et puis pour lui présenter nos intentions. Et cependant, comment ne pas ressentir l'impression pénible d'une occupation de ces lieux bénis par un clergé qui, tel celui de Jérusalem du temps de Notre-Seigneur, a confisqué à son profit la parole de Dieu, le message de Notre-Dame, pour en imposer une interprétation outrageante, étouffant toute voix discordante... La dévotion populaire est contrariée par la religion prétendue "christocentrique" froide et aseptisée des autorités, sans sacrifice ni amour pour la Sainte Vierge, ni même de dévotion pour les petits voyants malgré l'occurrence du centenaire de la mort de Jacinthe. Cette opposition se manifesterà plusieurs fois brutalement à nos amis tout au long de ce 19 février, passé à Fatima.

Ce fut encore une journée très intense ! Les plus courageux profitèrent de la première nuit pour aller réciter le rosaire au Cabeço. Pour le reste des pèlerins, la matinée commença par la messe de 7 h 30 et dans la basilique du Rosaire, tout près des tombes des voyants : quelle grâce !

Mais quand ils revinrent, à 10 heures, pour une cérémonie organisée en l'honneur des pasteurs, ils furent très déçus par une "liturgie de la parole",

pauvre, sans vénération des reliques. Heureusement, à la fin, ils purent la relever en entonnant le cantique "*François et Jacinthe*", chanté à pleins poumons.

C'est ainsi que de station en station la ferveur de notre groupe CRC fut très remarquée. À 11 heures, lors du chemin de pénitence, il était émouvant de voir derrière nos sœurs les plus jeunes enfants et les doyens du pèlerinage s'appliquer à parcourir tout le chemin à genoux, ajoutant à chaque dizaine du chapelet l'invocation : « *Ô Jésus, c'est pour votre amour, en réparation des outrages au Cœur Immaculé de Marie et pour la conversion des pauvres pécheurs, et pour le Saint-Père.* » Pèlerins et touristes les contemplaient, stupéfaits !

L'après-midi fut occupé par le Chemin de Croix des Hongrois, les stations aux Valinhos, au Cabeço, aux maisons des voyants et enfin à l'église de Fatima. Lors de la traversée d'Aljustrel, les commerçants, d'habitude si volubiles, furent décontenancés par ce groupe si uni qui s'avancait en chantant ses *Ave Maria*. À tel point qu'ils n'osèrent pas le déranger !

Mais lors de leur passage au musée de la vice-postulation, ce fut au tour de nos amis de demeurer interdits : venus y vénérer les reliques des voyants, ils furent accueillis par une jeune religieuse en costume civil, qui s'efforça de démontrer à nos enfants que la prière du "*Je vous aime ô Marie*" s'adresse en fait à... Jésus ! Bien formés, ils ne s'en sont heureusement pas laissé conter !

Le contraste entre la piété populaire et l'indifférence de la hiérarchie fut encore plus violent le soir, lors de la veillée organisée en l'honneur des saints François et Jacinthe dont c'était la fête liturgique. Après la procession, la foule s'assembla derrière la statue de Notre-Dame sur son brancard, silhouette si pure, frêle et gracieuse qui émouvait tant notre Père. Certains de nos frères et phalangistes eurent même le privilège de la porter ! Ce triomphe de la Reine du Ciel, s'avancant parmi les acclamations de son bon peuple portugais – dont nous sommes ! – est un moment de Paradis. Mais quelle tristesse de voir, aussitôt la procession rentrée dans la basilique, Notre-Dame se voir remise dans la sacristie et la cérémonie continuer, sans Elle, de façon tout à fait protestante ! Notre-Dame est proscrite, jusqu'en son sanctuaire. Cela doit stimuler notre ardeur à réparer tant d'outrages et d'indifférences.

CENTENAIRE DE SAINTE JACINTHE

Encore une dernière journée très chargée avant de songer au retour. Ce jeudi 20 février était le sommet du pèlerinage, puisqu'en ce jour centenaire de l'entrée au Ciel de sainte Jacinthe, notre délégation CRC allait se rendre à Lisbonne, sur les lieux mêmes où elle vécut ses derniers moments.

Dans les cars, une belle instruction de frère Thomas sur les sept flammes du cœur de Jacinthe y avait bien

préparé nos amis, en leur présentant d'une manière neuve et enthousiasmante les paroles les plus ardentes de la petite sainte. Si vous avez lu *FRANCISCO ET JACINTA, SI PETITS... ET SI GRANDS!* de notre sœur Françoise de la Sainte Colombe, cela doit vous parler : l'amour des siens, d'abord, puis la flamme de l'amour de Dieu, allumée dans son cœur par l'Ange du Portugal en 1916. L'amour de la Sainte Vierge, ensuite, qui embrasa son cœur le 13 mai 1917 et plus encore le 13 juin, tandis que le 13 juillet, ce fut un amour compatissant pour les pécheurs tombant en enfer qui s'empara de son âme, ainsi qu'une ardente dévotion pour le Saint-Père. La sixième flamme du cœur de Jacinthe fut sa sainte amitié, si pure et très intime, pour Lucie. Et la dernière ? « *L'Amour n'est pas aimé !* » Alors un feu embrasait le cœur de Jacinta, celui d'une dévotion tendre, ardente, jubilante, pour les Cœurs de Jésus et Marie. Cette septième flamme nourrit toutes les autres et consuma littéralement la petite voyante. »

La première station de ce pèlerinage à Lisbonne fut la grand-messe à la basilique de l'Estrela : messe magnifique, célébrée spécialement pour notre groupe, animée par nos plus beaux chants qu'accompagnait une phalangiste aux grandes orgues du sanctuaire.

Frère Vincent prononça un sermon très roboratif sur la puissance d'intercession de sainte Jacinthe. Après avoir rappelé diverses grâces accordées à la prière de la voyante, de son vivant même, puis quelques guérisons spectaculaires obtenues par son intercession, après sa bienheureuse mort, notre frère conclut ainsi : « *La puissance d'intercession de sainte Jacinthe nous parle de celle du Cœur Immaculé de notre très chère Mère du Ciel à qui elle les demande. Dieu a voulu nous montrer par sainte Jacinthe que le recours efficace pour obtenir des grâces, c'est la Médiation du très bon Cœur de Marie, toute miséricordieuse.* »

Voilà qui nous excite à la prier avec une confiance accrue, pour lui demander la conversion du Saint-Père !

La visite de l'orphelinat Notre-Dame des Miracles fut sans doute l'étape la plus émouvante de ce pèlerinage. Jacinthe y demeura une douzaine de jours, avant d'entrer à l'hôpital pour y mourir. Dans sa chambre, on peut encore vénérer quelques objets lui ayant appartenu ainsi que son lit et sa chaise, si petite, sur laquelle Notre-Dame elle-même s'assit un jour !

Malheureusement, notre groupe était seul, en ce jour anniversaire, à vénérer ainsi Jacinthe. C'est une raison supplémentaire pour nous pénétrer de ses dernières paroles à Lucie, rappelées par frère Jean Duns dans la chapelle de l'institution, comme si elle nous les adressait à nous-mêmes : « *Le moment venu, ne te*

cache pas. Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie. »

La fin de la journée fut occupée à visiter la ville de Lisbonne, ville au prestigieux passé forgé par ses Croisés, ses martyrs, ses missionnaires et ses explorateurs. Frère Thomas nous fit tour à tour admirer la cathédrale, ancienne mosquée reconquise sur l'envahisseur musulman, puis vénérer la chambre natale de saint Antoine... de Lisbonne, mort à Padoue. Enfin, il entraîna nos amis jusqu'au bord de la "Mer de paille", l'estuaire du Tage, pour leur décrire le monument des découvertes par lequel le président Salazar voulut exalter la mémoire de l'épopée missionnaire et coloniale portugaise. Lui-même était animé du même esprit : « *Partout où le Portugais a pris pied, il a planté l'arbre de la Croix : elle s'y est enracinée et a poussé, elle s'y maintient vivante et fidèle à Rome. Quel intérêt y avons-nous trouvé ? Qu'avons-nous obtenu en échange de l'argent dépensé, des efforts fournis, de la faim, de la misère, des climats adverses, des navigations audacieuses, des luttes en terres lointaines, des martyres que nous avons soufferts ? Qu'avons-nous gagné ? – D'avoir pu travailler à l'extension du royaume de Dieu, et donc à l'élévation des hommes de toutes les races à une plus haute spiritualité de vie et de fraternité chrétiennes.* » (30 novembre 1954)

Cette visite s'acheva dans la somptueuse abbatale Sainte-Marie de Belém du monastère des Jéronimos, où les navigateurs venaient se confier à la Sainte Vierge.

Jésus-Hostie était exposé au maître-autel. Hélas ! il fallut bien partir, le laissant seul dans une immense église déserte : dernière tristesse de notre pèlerinage, ultime et clair appel à le consoler davantage !

De retour à la maison Saint-Joseph, frère Jean Duns tira les leçons de cette semaine si comblée de grâces : « *Un pèlerin m'a dit : "Ce pèlerinage, c'est vraiment le fruit de l'école de pensée CRC." Pour une raison très précise : c'est que nous avons appris de notre Père à nous mettre entièrement à l'école de la Sainte Vierge, nous consacrant à son Cœur Immaculé dans une soumission amoureuse, une docilité qui conduit à embrasser toutes ses volontés. C'est ce qui a motivé notre école de pensée à étudier à fond ce que veut la Sainte Vierge.*

« *Je le souligne, car en dehors de la CRC, cela n'existe pas. On ne trouve nulle part un pèlerinage aussi fourni en instructions : nous n'avons même pas eu le temps de tout écouter ou visionner durant la semaine ! Demeurons donc dans l'action de grâces d'être les disciples de notre Père et par lui enfants de Marie.* »

frère Guy de la Miséricorde.